Cadre directeur pour la conception et l'élaboration du curriculum provincial de la maternelle à la 12^e année (Programmes d'études)





Cadre directeur pour la conception et l'élaboration du curriculum provincial de la maternelle à la 12^e année (Programmes d'études) (Cadre directeur)

ISBN 978-1-4601-3109-1 (version imprimée) ISBN 978-1-4601-3110-7 (PDF)

Remarque.— Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Le Cadre directeur est disponible en ligne à https://education.alberta.ca/élaboration-du-curriculum/.

Pour en savoir plus sur Alberta Education et ses initiatives, visitez le site Web www.education.alberta.ca.

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement de l'Alberta à assurer un gouvernement ouvert, cette publication sera affichée et conservée de façon permanente dans le site Open Government à http://open.alberta.ca/publications/9781460131107.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Alberta Education
Student Learning Standards Division
Édifice 44 Capital Boulevard, 8° étage
10044, 108° Rue N.-O.
Edmonton (Alberta) T5J 5E6
Téléphone: 780-427-7484 à Edmonton
ou sans frais en Alberta en composant d'abord le 310-0000

Copyright © 2016, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Education.

Tout a été mis en œuvre pour assurer la mention des sources originales de manière adéquate. Nous prions toute personne qui relève un écart à ces principes de bien vouloir en informer Alberta Education afin que des mesures correctives appropriées soient prises.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce document à des fins éducatives et sans but lucratif, à l'exception des documents cités pour lesquels Alberta Education ne détient pas le droit d'auteur.

Il est également permis de donner le droit d'accès aux fichiers électroniques au moyen des capacités de réseau à l'intérieur de la communauté éducative s'intéressant à la conception et à l'élaboration du curriculum provincial de la maternelle à la 12^e année (programmes d'études), ainsi qu'à certains sous-groupes du grand public.

This publication is available in English at https://education.alberta.ca/curriculum-development/.

Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.

Table des matières

Avant-propos	1
Préambule au curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12 ^e année	3
Vision pour élèves	3
Valeurs des élèves	3
Considérations pour la conception et l'élaboration du curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12 ^e année	4
Nature de l'apprentissage et de l'apprenant	4
Pluralisme et diversité	8
Inclusion	9
Expériences et perspectives des Premières Nations, Métis et Inuits	9
Cultures et perspectives francophones	10
Curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12 ^e année (programmes d'études)	12
Raison d'être	12
Caractéristiques communes du curriculum provincial	13
Principes	13
Normes	13
Matières	15
Compétences	15
Descriptions et indicateurs des compétences (annexe B)	16
Littératie et numératie	16
Curriculum et technologie	18
Architecture et conception du curriculum provincial de la maternelle à la 12 ^e année (programmes d'études)	19
Curriculum provincial : Architecture et conception	19
Annexe A : Normes pour l'élaboration du curriculum provincial de la maternelle à la 12 ^e année, ainsi que des ressources d'apprentissage et d'enseignement et des évaluations	
Normes pour le curriculum provincial (programmes d'études)	
Inclusion, accessibilité et équité	24
Perspectives multiples et diversité	25
Portée, séquence et résultats d'apprentissage complets appropriés pour le stade de développement des élèves	26
Évaluations	27
Normes pour les processus d'élaboration du curriculum provincial	28
Processus uniformes d'élaboration et de revue	28
Annexe B: Compétences	29
Descriptions et indicateurs des compétences	29

férences	
bliographie33	

Avant-propos

L'éducation est fondamentale pour la société démocratique et civile de l'Alberta¹. Elle est la somme de toutes les expériences d'apprentissage à la maison, à l'école et dans la communauté qui incitent les élèves à créer un avenir positif pour eux-mêmes, leurs familles et leurs communautés. L'éducation requiert la collaboration² et l'engagement des écoles, des familles et des communautés pour préparer tous les élèves à réaliser leur plein potentiel.

Il existe de nombreuses définitions de « curriculum ». Ce document fait référence au <u>curriculum provincial</u>, également connu sous le nom de <u>programmes d'études</u>, qui énonce le « quoi », c'est-à-dire ce que les élèves sont censés connaître, comprendre et être capables de faire dans chaque matière et à chaque niveau scolaire. Les enseignants ont la flexibilité de déterminer « comment » les élèves atteignent les résultats d'apprentissage attendus en créant des activités d'apprentissage significatives visant à donner vie au curriculum provincial dans la salle de classe.

Le rôle principal du *Cadre directeur pour la conception et l'élaboration du curriculum provincial de la maternelle à la 12^e année (Programmes d'études)*, appelé couramment le *Cadre directeur*, est d'établir une orientation commune pour l'élaboration du curriculum provincial et de l'exprimer en un langage simple sans perdre le degré de complexité qui convient aux enseignants professionnels. Les principaux publics de ce document sont les concepteurs de programmes, les enseignants, les administrateurs d'école et d'autorité scolaire, les conseillers scolaires, et les parents et tuteurs.

Les consultations portant sur le curriculum provincial et les processus de son élaboration se poursuivent depuis les dernières années. Le *Cadre directeur* se fonde sur des activités et des conversations de développement, sur des recensions et des analyses de recherches effectuées par Alberta Education, ainsi que sur la revue de divers documents de travail préparés par des parties prenantes telles que l'Alberta Teachers' Association, le College of Alberta School Superintendents et d'autres. De plus, ce document consolide la recherche continue et les revues des programmes pancanadiens et internationaux récemment élaborés ou en cours d'élaboration.

Le préambule au curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année (M à 12) est une déclaration de ce que les Albertains valorisent dans l'éducation. Il présente une vision selon laquelle tous les élèves sont des apprenants à vie, et souligne les valeurs souhaitables que tous les élèves devraient explorer et réaliser. En établissant l'orientation du curriculum provincial, ce document reflète également la politique et les engagements du gouvernement relatifs à la diversification économique, au changement climatique, au bienêtre, au pluralisme, à la diversité, à l'inclusion, à l'éducation pour la réconciliation³

^{4 «} ATTENDU QUE l'éducation est le fondement d'une société démocratique et civile » (traduction libre de la Education Act, p. 10).

^{2 «} ATTENDU QUE l'éducation est une responsabilité partagée qui requiert la collaboration, l'engagement et la mise en valeur des capacités de tous les partenaires du système éducatif pour faire en sorte que tous les élèves réalisent leur potentiel » (traduction libre de la Education Act, p. 10).

La Commission de vérité et réconciliation définit la « réconciliation » comme « un processus continu visant à établir et à maintenir des relations respectueuses. Un élément essentiel de ce processus consiste à réparer le lien de confiance en présentant des excuses, en accordant des réparations individuelles et collectives, et en concrétisant des actions qui témoignent de véritables changements sociétaux. Pour établir des relations respectueuses, il faut également revitaliser le droit et les traditions juridiques autochtones. Il est important que tous les Canadiens comprennent comment les méthodes traditionnelles des Premières Nations, des Inuits et des Métis en matière de résolution des conflits, de réparation des torts et de rétablissement des liens peuvent éclairer le processus de réconciliation » (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015, p. 19).

avec les Premières Nations, Métis et Inuits⁴, aux droits des peuples autochtones⁵, et aux cultures et perspectives francophones. Le curriculum joue un rôle dans la création d'un avenir positif pour l'Alberta en préparant les élèves à une économie plus diversifiée et en les aidant à améliorer la santé publique et à relever les défis environnementaux mondiaux, tels que le changement climatique.

Le curriculum provincial (appelé aussi « curriculum » ou « programmes d'études » dans ce document) est un élément essentiel de l'éducation formelle et la base des expériences d'apprentissage découvertes et vécues par les élèves dans des environnements divers. Le curriculum provincial consiste dans les cours et les programmes d'études ⁶ de la maternelle à la 12^e année élaborés par Alberta Education et prescrits par le ministre de l'Éducation.

Le *Cadre directeur* décrit aussi la fonction du curriculum et comprend les normes et les principes communs qui guident son élaboration. De plus, il précise les caractéristiques communes, y compris l'architecture et la conception, du curriculum basé sur les matières suivantes : arts langagiers (français, French Language Arts, English Language Arts), mathématiques, sciences, études sociales, éducation artistique et bienêtre.

Le mot « architecture » désigne l'agencement systématique et logique des composantes communes du curriculum provincial de la maternelle à la 12^e année. La « conception » explique les relations entre les composantes précisées dans l'architecture du curriculum provincial. L'application constante des philosophies, des principes, des normes, et des portées et séquences du curriculum permet d'assurer la cohérence dans chaque matière et chaque niveau scolaire, ainsi que d'une matière ou d'un niveau à l'autre.

En tant que document servant de fondement à l'élaboration du curriculum, le *Cadre directeur* constitue le préambule à l'ensemble du curriculum provincial M à 12 de l'Alberta.

⁴ Le terme « Premières Nations » est utilisé pour désigner les descendants des premiers habitants de ce pays que nous connaissons maintenant sous le nom de Canada. Ce terme a été créé par les personnes qu'il désigne (Assemblée des Premières Nations, s. d.). Les Métis sont des peuples distincts qui ont élaboré leurs propres coutumes et leur propre mode de vie qui n'est pas qu'un simple mélange d'éléments de leur double patrimoine autochtone et européen (Métis Nation of Alberta, 2016). Les Inuits forment un autre groupe distinct de peuples qui sont les premiers habitants de l'Arctique nord-américain. Leur patrimoine culturel et leur langue sont uniques et diffèrent grandement des Premières Nations et des Métis (Centre de santé Inuulitsivik, 2016).

⁵ Le terme « Autochtones » désigne les « gardiens de traditions uniques... [qui] préservent des caractéristiques sociales, culturelles, économiques et politiques distinctes de celles des sociétés dominantes dans lesquelles ils vivent » (Organisation des Nations Unies).

^{6 «} Le ministre peut faire ce qui suit : a) prescrire des cours d'études ou des programmes d'éducation » (traduction libre de l'article 39 (1) de la School Act).

Préambule au curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année

Vision pour élèves

Les élèves sont au cœur du système éducatif de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année (M à 12). La vision suivante énonce les espoirs et les attentes formulés pour tous les élèves :

Les élèves sont des apprenants à vie, motivés à poursuivre leurs aspirations et leurs activités personnelles, à parvenir à l'épanouissement et à la réussite, et à apporter leur contribution aux communautés et au monde⁷.

Valeurs des élèves

Les valeurs représentent des croyances sur les caractéristiques importantes et souhaitables pour les élèves de l'Alberta. Les valeurs des élèves 8 sont les suivantes :

- Démocratie et citoyenneté, en traitant les autres de manière éthique, avec justesse et équité; en démontrant la justice sociale dans l'action; en contribuant au bien commun; en renforçant la conscience interculturelle et en célébrant la diversité dans notre société pluraliste; et en contribuant aux communautés locales et mondiales.
- Appartenance et identité, en explorant l'identité et en développant une image de soi et un sentiment d'appartenance; en interagissant et en collaborant avec les autres avec confiance; en saisissant les possibilités d'apprendre par l'interaction avec les autres; en poursuivant des rêves, des passions et des aspirations; et en reconnaissant des capacités diverses ainsi que l'importance des cultures et des langues en tant que composantes d'une société bilingue, multiculturelle, inclusive et pluraliste.
- Intégrité et respect, en faisant preuve d'attention envers soi et les autres; en construisant et en entretenant des relations saines; en faisant preuve d'empathie et de compassion; en affirmant la vérité; et en agissant de façon honorable et éthique.
- Persévérance et excellence, en faisant preuve d'optimisme, de confiance, de courage et de résilience face aux défis ou dans la poursuite de nouvelles idées; en se fixant des objectifs et en étant responsables des résultats; en luttant pour le bienêtre de soi-même et des autres; en faisant des choix responsables et en s'adaptant au changement.
- Innovation et gérance, en pensant de façon logique, créative et critique pour favoriser l'ingéniosité, l'imagination et la curiosité; en prenant des risques; en réalisant des objectifs grâce au travail acharné; et en assumant de la responsabilité personnelle et collective pour le bien public afin d'améliorer la communauté, de favoriser la gérance environnementale et de garantir un monde durable avec un avenir prometteur.

⁷ – Adapté du *Plan d'activités 2015–2018* d'Alberta Education.

Version modifiée du premier article « Attendu que » de l'arrêté ministériel nº 001/2013, qui indique que le but fondamental de l'éducation en Alberta est d'inciter tous les élèves à réussir, à s'épanouir et à réaliser leur plein potentiel...

 [«] ATTENDU QUE l'éducation incite les élèves à découvrir et à poursuivre leurs aspirations et leurs activités personnelles et à cultiver une passion pour l'apprentissage et le désir d'être des apprenants à vie » (traduction libre de la Education Act, p. 10).

Les valeurs des élèves découlent du Ministerial Order on Student Learning (#001/2013) (arrêté ministériel sur les résultats d'apprentissage des élèves nº 001/2013) et de la Education Act.

Considérations pour la conception et l'élaboration du curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année

Issues de la recherche, des consultations récentes sur les programmes d'études provinciaux et des priorités des Albertains en matière d'éducation, les considérations qui suivent sous-tendront la conception et l'élaboration du curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année.

Nature de l'apprentissage et de l'apprenant

Comprendre la nature de l'apprentissage et de l'apprenant est le point de départ pour la construction d'un curriculum provincial axé sur l'élève, centré sur le savoir et significatif pour les élèves de l'Alberta. La recherche des dernières décennies sur la nature de l'apprentissage met en évidence le fait que ce qui autrefois semblait être un processus échelonné et assez simple est actuellement compris comme étant un réseau dynamique concrétisé et intégré.

Le curriculum provincial doit refléter la compréhension incarnée de l'apprentissage ⁹. L'étude de l'apprentissage est transdisciplinaire, puisant dans la neurologie, la psychologie, la biologie, la sociologie, l'anthropologie et l'écologie. La neuroscience, la neuroscience cognitive et la psychologie du développement affirment que l'apprentissage est un processus complexe, non linéaire et dynamique. Le modèle dominant de l'esprit humain dans les sociétés occidentales a toujours tendance à présenter le cerveau comme l'organe de base qui porte une grande partie de la conscience et de l'apprentissage. Bien que la compréhension du cerveau soit essentielle, le cerveau fait partie du corps, et non l'inverse. Par exemple, les recherches en neurosciences révèlent que l'exercice augmente l'efficacité des réseaux de neurones qui sont importants pour l'apprentissage. En outre, des études menées sur des enfants d'âge scolaire ont corroboré les effets positifs de l'exercice sur les fonctions cognitives. L'apprentissage est par conséquent actif, incarné et contextualisé.

L'apprentissage constitue la participation consciente et volontaire des élèves dans les processus individuels et sociaux de l'acquisition des connaissances et des habiletés grâce à l'interaction avec l'environnement. L'apprentissage se développe dans des contextes où les apprenants sont considérés comme des participants jouant un rôle central, où la participation active est encouragée et où les connaissances antérieures des apprenants ainsi que leur capacité grandissante à se percevoir comme des apprenants sont activées ¹⁰. La capacité d'apprendre permet aux élèves de transférer les connaissances dans tous les contextes et de traiter de problèmes inconnus. Cette capacité se bâtit au fil du temps et grâce à de multiples occasions d'utiliser des connaissances de base et d'apprenfondir la compréhension. Les expériences d'apprentissage significatives basées sur des situations réelles ou la participation de la communauté, y compris des ainés ou d'autres, l'apprentissage par le service, le cheminement de carrière, les expériences sur le terrain et des études supérieures peuvent attirer les élèves et les motiver à apprendre. Les aspects affectifs et cognitifs de l'apprentissage sont interdépendants et essentiels à la motivation intrinsèque des apprenants. Les connaissances et la compréhension s'acquièrent grâce à la réflexion et à l'interaction avec les autres ¹¹.

⁹ Les apprenants ne peuvent pas être étudiés indépendamment des contextes de leur existence. L'idée que l'apprentissage est situé ou intégré fait partie intégrante de nombreuses théories contemporaines, y compris la pédagogie autochtone, le constructivisme social, la cognition située, la théorie socioculturelle, la théorie historicoculturelle, la théorie de l'activité, la théorie de l'acteur-réseau, la cognition distribuée et la pédagogie sémiotique.

¹⁰ Istance et Dumont, 2010.

¹¹ Hinton et Fischer, 2010.

L'apprentissage s'intègre également aux relations, à la culture, à la famille, aux connaissances des ainés et des gardiens du savoir, et se rattache à la communauté, à la terre, aux liens, à la mémoire et à l'histoire. Cette compréhension incarnée de l'apprentissage met en évidence sa nature participative et collective. Les milieux scolaires qui tiennent compte de la nature incarnée de l'apprentissage reconnaissent que les connaissances, les habiletés et les attitudes doivent être connectées et liées au monde, à la culture et à la communauté, plutôt que d'être des fragments abstraits, disloqués ou décontextualisés.

Les parents, les tuteurs, les autres membres de la famille ainsi que les adultes importants et les pairs influencent et soutiennent le bienêtre mental et physique des apprenants tout au long de leur croissance et de leur développement. Cultiver des relations positives avec ces modèles, ainsi qu'avec les enseignants, les directeurs d'école, les entraineurs et les ainés, peut aider les élèves à prendre de bonnes décisions et à faire des choix de vie éclairés tout au long de leur scolarité.

La culture et la société ont une influence importante sur la façon dont les enfants se développent et apprennent. Les enfants apportent dans leurs différents environnements d'apprentissage leur compréhension et leurs expériences du monde social et naturel façonnées par la culture, ainsi que leurs propres capacités, attitudes et dispositions uniques. Pour atteindre leur plein potentiel, les apprenants doivent être intellectuellement engagés et éprouver un sentiment d'appartenance, d'acceptation et de résilience.

Considérations pour le curriculum provincial de la maternelle à la 12^e année

Le volet de la recherche en éducation qui porte sur la participation active des élèves dans leur apprentissage fait ressortir le caractère transdisciplinaire de l'apprentissage en soulignant ses aspects incarnés et intégrés. Un curriculum provincial qui amène les élèves à s'engager intellectuellement nécessite une conception qui aide les élèves à se créer des voies interreliées au sein de chaque discipline et d'une discipline à l'autre. Il offre des possibilités de rassembler les gens pour renforcer la cohésion sociale et produire des esprits ouverts qui ont soif d'acquérir des connaissances tout au long de la vie.

Le curriculum provincial de l'Alberta est structuré et conçu de sorte à activer la compréhension et l'apprentissage profonds et significatifs :

- en offrant les occasions nécessaires pour permettre l'approfondissement de l'apprentissage et de la compréhension. Cela veut dire que les élèves doivent expérimenter les concepts à plusieurs reprises, de plusieurs façons et dans des disciplines différentes en partant de leurs connaissances et expériences antérieures;
- en développant des portées et séquences de matières qui facilitent à la fois l'apprentissage en profondeur de la matière et les approches transdisciplinaires à l'apprentissage. Ceci se fait au moyen des compétences et de la littératie et la numératie, qui transcendent les matières et qui sont essentielles à la cohérence dans chaque matière et d'une matière à l'autre;
- en intégrant des compétences à des connaissances conceptuelles ou procédurales spécifiques à la matière et au niveau scolaire pour la création de résultats d'apprentissage qui permettront aux élèves de non seulement « savoir des choses », mais d'être également capables de mettre ce qu'ils savent en application. Cela signifie dépasser le simple « apprendre quelque chose » pour apprendre des façons de connaitre, de faire et d'être et pour arriver à reconnaitre que les idées doivent être mises en relation les unes avec les autres parce que le problème, le sujet ou le concept à traiter est complexe. Les enseignants et les élèves doivent être en mesure d'établir des liens à l'intérieur et à l'extérieur de l'école ou de la matière; le curriculum provincial doit par conséquent être créé pour permettre l'émergence de ces liens;

• en exigeant, en respectant et en maintenant de multiples façons de connaitre, reconnaissant ainsi le caractère incarné de l'apprentissage. Les individus, les communautés et les groupes culturels détiennent des façons différentes de connaitre, et chaque discipline comporte des manières particulières de travailler et de connaitre.

Le curriculum provincial est organisé sous la forme d'un continuum qui s'aligne sur les descriptions des trois transitions décrites ci-dessous qui ont lieu pendant les premières années, les années intermédiaires et les dernières années de la scolarisation. Ces transitions ne sont pas présentées comme des progressions développementales distinctes, mais plutôt comme des progressions qui se chevauchent. Les théories de développement actuelles adoptent une perspective multidimensionnelle pour décrire et expliquer le développement de l'enfant comme un processus complexe comportant de multiples causes de changement qui s'intercalent et interagissent les unes sur les autres, qui peuvent être de nature physique ou moléculaire, biologique, psychologique, sociale et culturelle. Les enfances diffèrent en fonction des circonstances sociales et culturelles vécues par chaque enfant. La science du développement porte une attention croissante aux variations culturelles, ethniques, sexuelles et socioéconomiques dans les processus et les résultats développementaux. Il y a maintes façons différentes d'être enfant.

Les premières années de la scolarisation : de la maternelle à la 4^e année

La nature des premières expériences de l'enfant a des effets à long terme sur son apprentissage et son épanouissement. Les jeunes élèves ont besoin d'occasions riches et variées d'explorer leur environnement, d'utiliser le langage, de communiquer avec des pairs et d'interagir avec les membres de la famille à la maison et avec des adultes compréhensifs à l'école et dans leur communauté. Les enfants se développent et murissent pour devenir des apprenants actifs, indépendants et collaboratifs quand ils peuvent établir des liens entre des choses apprises à l'école et dans leur vie.

Les enfants s'efforcent d'atteindre l'autonomie intellectuelle. Ils sont curieux et ils posent des questions. Ils veulent savoir pourquoi les choses sont telles qu'elles sont. Au cours de leur croissance intellectuelle, les enfants développent un esprit de raisonnement qui peut mettre en application la puissance de leur imagination. Les questions de morale, d'équité, de compassion et de justice fascinent les jeunes élèves à mesure qu'ils deviennent plus socialement orientés et plus compatissants envers les autres.

Pendant les premières années et tout au long de la scolarisation, le curriculum provincial et les expériences d'apprentissage connexes doivent aider les élèves à se voir comme étant des apprenants confiants, curieux, créatifs et innovateurs, et comme des contributeurs responsables, des communicateurs capables et des solutionneurs de problèmes. Les premières années de la scolarisation forment la base de l'apprentissage ultérieur. Tout au long de la scolarisation, le curriculum doit faire participer les élèves à de riches expériences d'apprentissage tout en développant une base solide de littératie, de numératie et d'habiletés sociales. Le curriculum doit également développer chez les élèves les compréhensions et les compétences qui reflètent les liens entre les matières et qui en créent d'autres. Alors que les programmes d'études correspondent à des matières séparées ayant chacune ses connaissances et ses compréhensions distinctes, le curriculum offre une plus grande possibilité de rapprocher les diverses compréhensions à l'intérieur de chaque matière ou d'une matière à l'autre.

Les années intermédiaires de la scolarisation : de la 5^e à la 10^e année

L'adolescence est une période de développement physique, affectif, cognitif et social rapide. La formation de l'identité est essentielle pour les apprenants pendant les années intermédiaires où s'effectue leur transition de l'enfance à l'adolescence. Pendant l'adolescence, les élèves ont une image de soi plus développée et ils s'efforcent de devenir autonomes. Les apprenants s'appuient sur leurs habiletés et leurs connaissances pour évaluer et améliorer leurs compétences et déterminer leurs forces, leurs talents et leurs champs d'intérêt en vue de leurs études et de leur carrière futures. Les élèves des années intermédiaires cherchent aussi l'engagement social, scolaire et intellectuel.

Les enseignants et les élèves collaborent, en tant que communauté d'apprenants, pour s'appuyer mutuellement dans l'apprentissage. Les élèves s'investissent de plus en plus dans leur apprentissage et ils deviennent des citoyens actifs de leur école et de leur communauté. Les élèves de ces années de la scolarisation commencent à penser à leur avenir après leurs études et à entamer des discussions avec les pairs, les enseignants et les membres de la famille sur la façon d'atteindre des objectifs éducatifs et professionnels. Au cours de ces années, un environnement favorable et des attentes élevées sont des éléments essentiels à la création d'attitudes positives et optimistes envers l'apprentissage.

Le curriculum provincial et la programmation ¹² au cours de ces années offrent aux élèves la possibilité de développer et de mettre en pratique leurs capacités pour l'empathie, le soin des autres et le service. Le tissage de ces relations positives au sein de la communauté aide les élèves à expérimenter la pertinence de ce qu'ils ont appris à l'école dans un contexte plus large.

Les dernières années de la scolarisation : les 11e et 12e années

Les apprenants s'intéressent de plus en plus, et avec une curiosité grandissante, aux évènements et aux questions sociales. Ils sont aussi plus conscients des communautés locales et mondiales et plus capables d'agir en leur faveur. Les environnements d'apprentissage qui stimulent et appuient les apprenants pendant les dernières années de leur scolarisation doivent être axés sur l'apprentissage, le soutien et les connaissances. En passant de l'adolescence à l'âge adulte, les adolescents peuvent progresser en bénéficiant d'occasions d'apprendre qui correspondent à leurs talents, à leurs passions, à leur cheminement projeté et à leurs aspirations professionnelles. Ils acquièrent de l'information sur les carrières et les études postsecondaires et ils participent à des activités d'apprentissage spécialisées par matière qui mènent à des professions particulières et aux études connexes.

Les élèves doivent être pleinement conscients de ces possibilités de programmation flexibles et innovantes basées sur des cheminements. Les élèves doivent aussi se connaître et avoir confiance en leurs forces et leurs dimensions de croissance potentielle. Faire naître des aspirations chez les élèves au moyen de discussions avec la famille, des conseillers, des employeurs et des membres de la communauté et des établissements postsecondaires peut faire en sorte que les élèves prennent des décisions relatives aux études et à la carrière en connaissant bien leurs options, leurs champs d'intérêt et leurs besoins.

Le curriculum provincial et la programmation au cours de ces années deviennent de plus en plus spécialisés et différenciés afin de fournir aux élèves une formation scolaire et une préparation professionnelle pour leur vie adulte. Les élèves peuvent bénéficier d'options de programmation souples et innovantes, telles que les crédits à double reconnaissance, qui brouillent les frontières entre l'éducation de la maternelle à la 12^e année et l'éducation postsecondaire, la formation en milieu de travail, les stages et l'emploi. Ces options pourraient inclure l'apprentissage à temps plein ou à temps partiel, la formation et l'éducation aux crédits à double reconnaissance, la scolarisation à temps partiel combinée avec des cheminements de formation à

_

Le curriculum consiste dans les programmes d'études de la maternelle à la 12e année qui établissent les normes pour l'apprentissage des élèves et qui sont prescrits par le ministre de l'Éducation. « La programmation se fait localement et porte sur les façons d'enseigner efficacement les programmes d'études des cours auxquels les élèves sont inscrits. Les décisions relatives à la programmation relèvent des autorités scolaires, des écoles, des enseignants et des élèves » (Government of Alberta, 2015c, p. 5).

temps partiel, le travail-étude, le travail indépendant ou du bénévolat dans une entreprise sociale ou culturelle communautaire.

Pluralisme et diversité¹³

En tant que société pluraliste, l'Alberta reconnait et célèbre la diversité. Le pluralisme vise à sauvegarder et à favoriser la compréhension et le respect de la diversité sociale, culturelle, religieuse et ethnique. Le curriculum provincial vise à refléter les valeurs de la société et à préparer les élèves à être des citoyens qui contribuent à notre société pluraliste et de plus en plus diversifiée.

Accueillir la diversité est essentielle pour le maintien de la cohésion sociale dans une société pluraliste. La cohésion sociale est un processus qui requiert l'établissement de relations au sein des communautés qui en font partie et entre celles-ci, ainsi qu'un engagement en faveur du dialogue respectueux et de l'ouverture. En favorisant la cohésion sociale, le curriculum s'efforce de développer une compréhension de la nécessité des responsabilités civiques, du respect des droits individuels et collectifs, de la construction de valeurs partagées et de l'appréciation de l'état de droit et de la démocratie.

Le pluralisme requiert l'appui de la justice sociale pour toutes les personnes et tous les groupes pour que les élèves ne soient pas privés des pleins avantages de la participation à la société. Il s'agit également de reconnaître l'injustice faite à ceux qui, historiquement, étaient marginalisés ou victimes de discrimination et à ceux qui le sont encore aujourd'hui.

L'ethnie, les conditions socioéconomiques, la communauté, la religion, la culture, les expressions de genre et les identités de genre font partie de l'ensemble d'éléments identitaires que les gens, y compris les familles immigrées et réfugiées, peuvent vivre et expérimenter de plusieurs façons différentes. Grâce au curriculum provincial, les élèves valorisent la diversité et reconnaissent les différences comme des attributs positifs. Ils reconnaissent la nature évolutive des identités individuelles et collectives en réglant des différends, en célébrant des choses qu'ils ont en commun et en bâtissant une cohésion sociale. Les élèves sont encouragés à s'engager de plus en plus en faveur du respect des différences et de la promotion de l'inclusion, et à comprendre et à apprécier les valeurs des autres. À titre de citoyens éthiques et engagés, les élèves développent le respect des principes démocratiques et des processus décisionnels.

Le curriculum provincial de l'Alberta vise à faire en sorte que les différences entre les apprenants ne nuisent pas à la participation de certains d'entre eux à l'école et dans la communauté, à leur réussite scolaire ou à leur capacité d'accéder à des études et à des carrières futures, en un mot aux avantages qui les amènent à devenir des membres productifs de la société. Le curriculum peut favoriser la compréhension des rôles et des contributions des groupes linguistiques, culturels et ethniques au Canada. En aidant les élèves à apprendre sur eux-mêmes par rapport aux autres et à agir en tant que citoyens dans une société pluraliste qui valorise la diversité, le curriculum aide également les élèves à comprendre en quoi la diversité et les différences sont des atouts qui enrichissent la vie et qui sont essentiels à la création de communautés saines.

^{13 –} Norme 2 : Le curriculum intègre de multiples perspectives diverses reflétant notre société pluraliste, ainsi que les rôles et responsabilités importants des citoyens de l'Alberta dans des contextes provinciaux, nationaux et internationaux. Remarque : Toutes les normes sont présentées dans l'annexe A.

^{- «} Tous les cours ou programmes d'études et tout le matériel didactique utilisés dans une école doivent refléter la nature et les origines diverses de la société albertaine, promouvoir la tolérance et le respect des autres et honorer et respecter les valeurs et les croyances communes des Albertains » (traduction libre de la School Act, article 3 (1)).

Enfin, la diversité croissante de la population peut contribuer à faire avancer et à développer les relations et les intérêts internationaux stratégiques de l'Alberta. Le curriculum provincial de l'Alberta doit préparer les élèves au travail et à la réussite dans un monde caractérisé par la diversité. La compréhension mondiale et culturelle favorisée par le curriculum provincial est essentielle à l'économie prospère, à valeur ajoutée et durable de l'Alberta.

Inclusion 14

Un système éducatif de haute qualité, et financé par des fonds publics, est un élément clé de la société démocratique de l'Alberta. En 2005, dans un document intitulé *Les lignes directrices pour l'inclusion : Assurer l'accès à l'éducation pour tous*, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a reconnu qu'un système éducatif doit être équitable et inclusif pour que tous les apprenants reçoivent une éducation de qualité. Fixer dans le curriculum provincial de l'Alberta des attentes élevées pour tous les enfants et élèves est essentiel pour assurer leur succès.

L'inclusion est une façon de penser et d'agir qui démontre l'acceptation universelle et crée le sentiment d'appartenance chez tous les enfants et élèves. Le système d'éducation M à 12 inclusif de l'Alberta accueille sans réserve la diversité et les différences entre les apprenants et offre des possibilités équitables à tous les apprenants dans des environnements sécuritaires et bienveillants. La politique sur l'éducation inclusive de l'Alberta 15 repose sur une approche fondée sur les valeurs, dont l'objectif est d'assumer la responsabilité de tous les enfants et élèves. Cette approche tient compte des origines, des expériences et des champs d'intérêt variés des apprenants pour développer la base nécessaire à l'apprentissage tout au long de la vie.

Expériences et perspectives des Premières Nations, Métis et Inuits¹⁶

Étant les premiers peuples, les Premières Nations, les Métis et les Inuits constituent plusieurs peuples différents et cultures uniques répartis sur l'ensemble du territoire canadien. Bien qu'il puisse y avoir des points communs aux différents groupes, de nombreuses communautés ont une culture, des traditions, une langue, des expériences et des perspectives uniques qui forment leur vision du monde. En Alberta, il y a 48 Premières Nations dispersées sur du territoire visé par les traités 6, 7 et 8, huit établissements métis et de nombreux membres des Premières Nations, Métis et Inuits vivant dans des communautés urbaines et rurales. Chacune de ces communautés a une culture et des perspectives uniques. Tous les élèves de ces communautés doivent se retrouver dans le curriculum provincial de l'Alberta.

^{14 –} Norme 1 : Le curriculum est conçu de sorte à permettre des possibilités d'apprentissage qui sont équitables, inclusives et accessibles à tous les élèves de l'Alberta.

Remarque: Toutes les normes sont présentées dans l'annexe A.

 [«] ATTENDU QUE le gouvernement de l'Alberta reconnait l'importance d'un système éducatif inclusif qui offre à chaque élève les occasions d'apprentissage pertinentes et les soutiens qu'il lui faut pour réussir » (traduction libre de la Education Act, p. 11).

Selon la politique sur l'éducation inclusive de l'Alberta, tous les enfants et tous les élèves de la maternelle à la 12° année, sans égard à leur race, à leurs croyances religieuses, à leur couleur, à leur sexe, à leur identité de genre, à leur expression de genre, à une incapacité physique ou mentale, à leur situation familiale, à leur orientation sexuelle ou à tout autre facteur, ont accès à des expériences d'apprentissage significatives et pertinentes qui comportent des appuis pédagogiques appropriés (Government of Alberta, 2015c, p. 36).

Norme 3 : Le curriculum intègre des façons de connaître et des perspectives diverses des Premières Nations, des Métis et des Inuits en ce qui a trait à des contextes historiques et contemporains.
Remarque : Toutes les normes sont présentées dans l'annexe A.

 [«] ATTENDU QUE le gouvernement de l'Alberta s'engage à encourager la collaboration de tous les partenaires du système éducatif afin de garantir la réussite scolaire des élèves métis et inuits et des Premières Nations de l'Alberta » (traduction libre de la Education Act, p. 11).

Les ainés et les gardiens du savoir sont reconnus dans leur communauté respective comme des détenteurs de connaissances culturelles, de sagesse et de la tradition orale. Ils sont la clé du transfert, de la préservation et du maintien des connaissances, de la culture, de la langue et des traditions.

Pour répondre aux *Appels à l'action* de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, et à la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, l'Alberta s'engage à rééquilibrer le système d'éducation en incluant des façons de connaître autochtones dans le curriculum de manière à faire avancer la réconciliation pour tous les Albertains.

L'intégration d'expériences et de perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits à l'ensemble du curriculum peut aider à la réconciliation. Le développement d'une compréhension interculturelle et transculturelle approfondie et des changements dans la façon de penser et d'agir renforceront la confiance nécessaire pour l'amélioration des relations entre tous les Albertains. L'inclusion des expériences et des contributions historiques et contemporaines des Premières Nations, des Métis et des Inuits, des traités, des pensionnats (écoles résidentielles) et de leurs séquelles aidera à rectifier les injustices sociales et à favoriser de meilleures relations. Les chansons, les récits, les histoires, les langues, les arts, les sciences et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits à la riche histoire de l'Alberta doivent faire partie de l'éducation de tous les élèves de l'Alberta. À cette fin, les expériences et perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits sont intégrées et reflétées dans l'ensemble du curriculum provincial de la maternelle à la 12^e année. Tous les élèves de la province, et non seulement ceux des Premières Nations, des Métis et des Inuits, apprendront au sujet des divers peuples autochtones de ce territoire et des façons dont les Premières Nations, les Métis et les Inuits contribuent à la vitalité et au tissu des sociétés albertaine et canadienne.

Cultures et perspectives francophones 17

En tant que représentants de la dualité linguistique du Canada, les communautés francophones de l'Alberta continuent de croitre et de contribuer activement à l'économie de la province, à sa mosaïque culturelle et à la société albertaine dans son ensemble. Les communautés francophones d'aujourd'hui incluent des générations de Franco-Albertains, de nouveaux arrivants venus des autres provinces et des territoires du Canada et des immigrants de nombreux pays à travers le monde. Les communautés francophones forment donc un milieu dynamique qui fait partie intégrante de la société diversifiée de l'Alberta.

L'inclusion des perspectives francophones dans le curriculum provincial de l'Alberta permet à chaque élève de la province, et non seulement aux élèves francophones, d'acquérir une meilleure compréhension et une meilleure appréciation des contributions linguistiques, historiques, culturelles et contemporaines des francophones et de leurs communautés en Alberta, au Canada et dans le monde. Le cas échéant, le curriculum provincial de l'Alberta offre des possibilités à tous les élèves de découvrir et d'acquérir d'importantes connaissances sur la dualité linguistique et la diversité culturelle qui façonnent l'identité du Canada.

^{17 –} Norme 4 : Le curriculum intègre les diverses perspectives des francophones vivant en Alberta, au Canada et dans le monde entier dans des contextes historiques et contemporains.
Remarque : Toutes les normes sont présentées dans l'annexe A.

^{- «} Si une personne, en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, possède le droit de procurer pour ses enfants un enseignement scolaire en français, ces derniers ont le droit de recevoir cet enseignement conformément à ce droit partout dans la province où ce droit est applicable » (traduction libre de la School Act, article 10 (1)).

L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés (1982)* confère aux francophones et aux anglophones vivant en situation minoritaire le droit à l'éducation primaire et secondaire dans leur langue officielle. Dans le contexte de l'éducation francophone en Alberta, le curriculum provincial pour les élèves francophones intègre les grands piliers de la langue, de l'identité, de la culture et de l'intégration à la communauté afin de développer et d'affirmer le sens d'identité et d'appartenance des élèves francophones.

Curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12e année (programmes d'études)

Ensemble, la vision pour élèves, les valeurs des élèves et les considérations décrites dans les pages précédentes servent à former le curriculum provincial M à 12 de l'Alberta. Le curriculum indique également, dans les matières et par niveau scolaire, ce que les élèves sont censés comprendre, savoir, savoir faire et pouvoir mettre en application tout en développant des dispositions pour agir.

Raison d'être

Le curriculum provincial de l'Alberta peut aider les élèves à créer un avenir positif pour eux-mêmes, leurs communautés et la société. Il propose aux élèves des cheminements vers le monde du travail et une éducation postsecondaire reliés à leurs champs d'intérêt professionnels. Par exemple, le curriculum provincial rend plus conscient des possibilités de la diversité économique de l'Alberta au sein de l'économie mondiale, ainsi que de la nécessité de relever les défis environnementaux mondiaux, tels que celui du changement climatique. Le curriculum provincial de l'Alberta précise les résultats d'apprentissage des élèves pour que tous les élèves de l'Alberta aient accès à des possibilités d'apprentissage inclusives et équitables, peu importe où ils vivent et où ils vont à l'école. Les cours ou les programmes d'études prescrits par le ministre de l'Éducation appuient le Ministerial Order on Student Learning: Goals and Standards Applicable to Education in Alberta (#001/2013) (arrêté ministériel sur les résultats d'apprentissage des élèves nº 001/2013) et s'alignent sur cet arrêté.

C'est Alberta Education qui détermine le « quoi » du curriculum provincial (programmes d'études), c'est-à-dire ce que les élèves doivent apprendre, mais ce sont les enseignants qui déterminent, grâce à leur jugement professionnel, « comment » les élèves atteignent les résultats d'apprentissage énoncés dans le curriculum provincial.

Le curriculum provincial est essentiel pour le développement des connaissances et de la compréhension des élèves dans les matières et leur application dans la vie quotidienne. Le curriculum reflète un équilibre approprié entre les connaissances conceptuelles et procédurales de la matière 18, les compétences qui en approfondissent la compréhension et une base solide en littératie et en numératie.

Les enseignants utilisent le curriculum provincial comme point de départ pour planifier et concevoir, grâce à leur jugement professionnel, des expériences d'apprentissage équitables pour les élèves. Ces expériences d'apprentissage misent sur l'engagement et la motivation des élèves en tenant compte de leurs champs d'intérêt, de leurs capacités, de leurs préférences et de leurs origines, ainsi que des contextes locaux pertinents. De telles expériences d'apprentissage élargissent les perspectives et permettent aux élèves de créer des possibilités, de contester le statuquo, de faire preuve d'initiative pour réaliser leurs rêves et de passer à l'action pour créer un monde meilleur. Grâce à l'étude de matières qui renforcent la littératie et la numératie et développent les compétences par l'entremise des résultats d'apprentissage, les élèves utilisent leurs capacités de communiquer respectueusement, de synthétiser leurs idées, de collaborer avec d'autres, de penser de façon critique et de résoudre des problèmes complexes.

¹⁸ Les connaissances conceptuelles (ce que les élèves devraient savoir) vont de simples faits isolés à des connaissances sur des relations et des connexions complexes. Elles comprennent les faits, les symboles, les règles, les principes et les concepts qui, pris ensemble, constituent la matière. Les connaissances procédurales (ce que les élèves peuvent faire, c'est-à-dire adopter une stratégie ou une approche, ou suivre des étapes) forment un continuum allant d'une compréhension simple à une compréhension plus approfondie, de savoir comment mener un processus à savoir comment et pourquoi le faire (Baroody, Feil et Johnson 2007, traduction libre).

Pour que le curriculum provincial atteigne l'objectif escompté, son élaboration est guidée par l'application cohérente et holistique de principes et de normes.

Caractéristiques communes du curriculum provincial

Le contenu du curriculum provincial M à 12 de l'Alberta se compose de trois caractéristiques communes qui en assurent l'uniformité. Ces trois caractéristiques sont :

- Une architecture et une conception communes: En plus de se conformer aux normes et aux principes communs, le curriculum comporte également une architecture et une conception communes afin d'aider les enseignants à planifier des expériences d'apprentissage. L'architecture est l'organisation systématique et logique des composantes communes du curriculum provincial. La conception explique les relations entre les composantes présentées dans l'architecture du curriculum provincial.
- Une approche commune de l'élaboration des résultats d'apprentissage : La façon commune de définir la portée et la profondeur des résultats d'apprentissage et des compétences connexes dans le curriculum assure des occasions d'apprentissage équitables à tous les élèves.
- Un langage commun: L'utilisation d'un langage commun donne un degré élevé de constance à travers le curriculum tout en reconnaissant et en préservant la nature particulière des connaissances d'une matière donnée qui se présentent sous la forme d'usages et de pratiques. L'équilibre qui en découle permet aux enseignants de communiquer facilement, peu importe la matière ou le niveau scolaire, avec les élèves, les parents ou tuteurs et les collègues.

Principes

Les principes ¹⁹ donnent une direction, une orientation et une constance à la conception et à l'élaboration communes de l'ensemble du curriculum provincial. Ces principes sont interdépendants et s'appliquent à toutes les matières. Ils :

- soutiennent le développement et l'application de la littératie, de la numératie et des compétences des élèves dans chaque matière et d'une matière à l'autre;
- soutiennent l'acquisition et l'application des connaissances des élèves dans chaque matière et d'une matière à l'autre de sorte que les élèves en acquièrent une compréhension approfondie;
- tiennent compte des besoins d'apprentissage des élèves et les soutiennent en facilitant un choix éclairé et des approches flexibles de l'apprentissage;
- répondent aux nouveaux besoins d'une société mondiale fondée sur le savoir et préparent les élèves à la vie dans un monde complexe et interconnecté;
- élargissent les perspectives des élèves en valorisant, en respectant et en favorisant les différentes façons de vivre et de comprendre le monde;
- encouragent les élèves à réaliser leur potentiel en reconnaissant l'existence de différentes façons de développer et de démontrer leurs apprentissages.

¹⁹ Adapté de Government of Alberta, 2015a.

Normes

Des normes ²⁰ pour l'élaboration du curriculum provincial M à 12 (programmes d'études), ainsi que des ressources d'apprentissage et d'enseignement et des évaluations, ont été créées pour que les principes se reflètent dans l'ensemble du curriculum provincial. Parmi les douze normes, les huit premières ont été élaborées relativement au contenu du curriculum. L'application de ces normes garantit que le curriculum correspondra au but en fonction duquel il a été conçu et élaboré.

Le curriculum provincial:

- 1. Le curriculum est conçu de sorte à permettre des possibilités d'apprentissage qui sont équitables, inclusives et accessibles à tous les élèves de l'Alberta.
- Le curriculum intègre de multiples perspectives diverses reflétant notre société pluraliste, ainsi que les rôles et responsabilités importants des citoyens de l'Alberta dans des contextes provinciaux, nationaux et internationaux.
- 3. Le curriculum intègre des façons de connaître et des perspectives diverses des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans des contextes historiques et contemporains.
- 4. Le curriculum intègre les diverses perspectives des francophones vivant en Alberta, au Canada et dans le monde entier dans des contextes historiques et contemporains.
- 5. Le curriculum convient au stade de développement des élèves, il est rédigé dans un langage clair et concis pour son public cible et il comprend des résultats d'apprentissage observables et mesurables.
- 6. Le curriculum est rédigé de façon à faciliter le développement holistique des élèves.
- 7. Le curriculum met clairement en évidence l'appui de la littératie et de la numératie dans chaque matière et d'une matière à l'autre.
- 8. Le curriculum met clairement en évidence les compétences dans chaque matière et d'une matière à l'autre.

Les évaluations :

- 9. Les évaluations, qu'elles soient provinciales ou conçues pour la salle de classe, ont une fonction évidente, elles sont justes et elles répondent aux divers besoins d'apprentissage des élèves.
- 10. Les évaluations provinciales comportent un rapport décrivant l'apprentissage et le rendement des élèves.

Les processus:

- 11. Le curriculum de qualité est élaboré et revu régulièrement afin d'assurer une amélioration continue en utilisant des processus constants, tels que décrits dans les trois phases interreliées de l'Alberta, : former, élaborer, mettre en œuvre.
- 12. Le curriculum fait l'objet d'une revue au cours d'un cycle de 48 mois pour vérifier son exactitude, son actualité et sa pertinence.

Les normes pour l'élaboration du curriculum provincial s'appliqueront aussi aux ressources d'apprentissage et d'enseignement. Une description plus détaillée de chaque norme est fournie dans l'annexe A.

²⁰ Adapté de Government of Alberta, 2016b.

Matières

Chaque matière propose une somme de connaissances qui sont particulières à ce domaine d'étude. Cet ensemble de connaissances comprend les faits, les symboles, les règles, les principes et les concepts (connaissances conceptuelles) qui constituent la matière. Chaque matière a aussi ses stratégies, ses étapes et son approche systémique de la résolution de problèmes (connaissances procédurales).

Le curriculum provincial intègre les connaissances à la fois conceptuelles et procédurales de chaque matière. Les connaissances conceptuelles et procédurales (telles que décrites dans les résultats d'apprentissage des programmes d'études) précisent le contenu et le contexte de chaque matière pour le développement des compétences, de la littératie et de la numératie. En développant et en appliquant la littératie, la numératie et les compétences, les élèves acquièrent la compréhension qui facilite l'établissement de liens significatifs à l'intérieur d'une même matière et d'une matière à l'autre. Les élèves appliquent ensuite leurs connaissances à de nouvelles situations, améliorent des idées, résolvent des problèmes et prennent des décisions.

L'ensemble du curriculum provincial de l'Alberta contribue à la réalisation de l'objectif visant la création d'un système éducatif inclusif M à 12 et l'atteinte des résultats d'apprentissage précisés dans l'arrêté ministériel (*MO* #001/2013).

Compétences

Les élèves sont les artistes, les scientifiques, les penseurs, les innovateurs et les leadeurs d'aujourd'hui et de l'avenir. Ils auront la tâche de résoudre les problèmes d'aujourd'hui, tout en imaginant et en créant le monde nouveau de demain. Les compétences sont des ensembles interdépendants d'attitudes, d'habiletés et de connaissances où l'on puise et que l'on applique à un contexte particulier pour réussir dans les apprentissages et dans la vie quotidienne²¹.

Les compétences sont essentielles aux élèves, car elles leur permettent de naviguer avec succès pendant leur cheminement personnel et de contribuer à leur famille, à leur communauté et à la société. Les compétences soulignent des aspects de l'apprentissage qui s'appliquent dans l'ensemble des matières. Le curriculum provincial de l'Alberta met l'accent sur l'expression allégée des huit compétences suivantes issues de l'arrêté ministériel (*MO* #001/2013), qui s'appuient sur la recherche internationale²² et reflètent les priorités communes des parties prenantes en éducation partout en Alberta :

- La pensée critique
- La résolution de problèmes
- La gestion de l'information
- La créativité et l'innovation

- La communication
- La collaboration
- La citoyenneté culturelle et mondiale
- Le développement et le bienêtre personnels

Cette définition des compétences a été mise au point par Alberta Education avec des parties prenantes lors de tables rondes de recherche menées avec des éducateurs, des groupes de parents, des enseignants, des administrateurs scolaires, des chercheurs, des employeurs et des organismes non gouvernementaux en 2011.

Voir Amadio, 2013; Ananiandou et Claro, 2009; Bristow et Patrick, 2014; Christensen et Lane, 2016; Commission européenne, 2012; Organisation for Economic Co-operation and Development, 2003; Government of Ontario, 2016.

Le curriculum provincial M à 12 de l'Alberta est conçu pour que les élèves puissent explorer, développer et appliquer des compétences dans du contenu et des contextes pertinents de la matière. Les résultats d'apprentissage allient stratégiquement et clairement des compétences sélectionnées à des connaissances conceptuelles et procédurales qui sont particulières à la matière. Les élèves puisent dans leurs compétences et les appliquent pour atteindre les résultats d'apprentissage. Les enseignants peuvent se concentrer sur des compétences supplémentaires quand celles-ci présentent des possibilités d'améliorer l'apprentissage des élèves en fonction des besoins, des intérêts ou des contextes locaux.

Descriptions et indicateurs des compétences (annexe B)

Les descriptions des compétences donnent un aperçu des caractéristiques clés de chaque compétence. Elles décrivent de façon holistique les attitudes, les habiletés et les connaissances associées à chaque compétence.

Les indicateurs des compétences précisent les aspects particuliers de chaque compétence qui sont transférables entre matières et contextes. Les indicateurs des compétences :

- précisent l'envergure de chaque compétence;
- aident les enseignants à déterminer quels aspects d'une compétence sont évidents dans les résultats d'apprentissage, les expériences d'apprentissage ou les évaluations;
- décrivent des comportements cognitifs, affectifs ou psychomoteurs afin d'aider à déterminer les situations où une compétence peut être utilisée ou développée.

Les enseignants puisent dans le langage ou le contenu des descriptions et des indicateurs pour :

- transmettre la compréhension aux élèves;
- élaborer des expériences d'apprentissage;
- créer des évaluations;
- communiquer avec les parents, les tuteurs, les employeurs et les entreprises sociales et culturelles communautaires au sujet des compétences.

Les enseignants travaillent de concert avec les élèves pour développer les compétences au fil du temps. Ils font appel à leur jugement professionnel pour concevoir des expériences d'apprentissage et choisir des stratégies d'évaluation qui conviennent au niveau scolaire, à la matière et au contexte.

Un curriculum qui favorise le développement des compétences dans toutes les matières et à tous les niveaux scolaires aide les élèves à devenir des apprenants à vie motivés à poursuivre leurs aspirations.

Littératie et numératie

La littératie et la numératie sont essentielles pour aider les élèves à donner un sens au monde qui les entoure. Elles leur ouvrent des portes et leur offrent des occasions d'acquérir les connaissances dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs personnels et bâtir une meilleure qualité de vie. La littératie et la numératie jettent les bases de l'apprentissage continu et de la participation active à la société. La littératie et la numératie commencent dès la naissance et se développent tout au long de la vie.

En Alberta, la littératie se définit comme étant l'habileté, la confiance et la volonté d'interagir avec le langage pour acquérir, construire et communiquer un sens dans tous les aspects de la vie quotidienne ²³. Les élèves transfèrent avec intention les connaissances, les habiletés et les stratégies acquises principalement dans les cours des arts langagiers à toutes les autres matières et aux situations qui se produisent quotidiennement à l'école, à la maison et dans la communauté. Les élèves acquièrent et appliquent aussi les habiletés en littératie qui sont particulières à chaque matière.

En Alberta, la numératie se définit comme étant l'habileté, la confiance et la volonté d'interagir avec l'information quantitative ou spatiale pour prendre des décisions éclairées dans tous les aspects de la vie quotidienne ²⁴. Les élèves transfèrent avec intention les connaissances, les habiletés et les stratégies acquises principalement dans les cours de mathématiques à toutes les autres matières et aux situations qui se produisent quotidiennement à l'école, à la maison et dans la communauté. Les habiletés en numératie des élèves évoluent au fur et à mesure qu'ils apprennent et mettent en application les concepts quantitatifs et spatiaux qui sont particuliers à chaque matière.

Les progressions en littératie et en numératie décrivent des étapes clés de la littératie et de la numératie au long d'un continuum d'attentes et de comportements appropriés à chaque stade de développement dans l'ensemble des matières de la maternelle à la 12^e année. Organisées autour de composantes ²⁵, d'éléments ²⁶ et de descripteurs ²⁷, ces progressions fournissent aux enseignants une construction et un langage communs qui leur permettent d'aider les élèves à renforcer, à acquérir ou à appliquer la littératie et la numératie en visant les résultats d'apprentissage d'une matière.

La littératie et la numératie sont développées et affinées grâce à l'apprentissage de la matière; les connaissances conceptuelles et procédurales, quant à elles, sont acquises grâce à la littératie et la numératie. En outre, le développement des habiletés en littératie et en numératie approfondit et enrichit l'acquisition des compétences par les élèves dans le cadre des résultats d'apprentissage des matières.

Le curriculum provincial montrera les liens qui existent entre, d'une part, les résultats d'apprentissage et, d'autre part, les éléments pertinents des progressions en littératie et en numératie qui sont élaborés et appliqués dans une matière donnée.

Curriculum et technologie

Le monde qui s'offre aux élèves est de plus en façonné par leurs aptitudes à utiliser les technologies numériques afin de répondre aux exigences changeantes imposées par les relations sociales, le milieu de travail et l'économie diversifiée. La diversification économique de l'Alberta exige une main-d'œuvre qualifiée, capable de contribuer et de s'adapter aux changements technologiques et aux exigences changeantes du milieu de travail qui demandent des habiletés bien développées et des capacités d'innovation. Le curriculum doit tenir compte de ces attentes, qui s'appliqueront aux élèves dans leur apprentissage ainsi que dans leur vie.

²³ Government of Alberta, 2015b.

²⁴ Government of Alberta, 2015b.

²⁵ Il y a deux composantes, appelées « prise de conscience » et « connaissances et compréhension ».

²⁶ Les éléments décrivent les composantes fondamentales de la littératie et de la numératie.

²⁷ Les descripteurs expliquent ce que les élèves pourront généralement démontrer avant de passer de leur groupe d'âge au suivant ou de leur division scolaire à la suivante.

Les technologies numériques appuient l'apprentissage centré sur l'élève, qui tient compte, entre autres, du contexte des matières²⁸ du curriculum M à 12 de l'Alberta. Grâce à la mise en pratique et la mise en application dans la vie réelle, les élèves apprennent à utiliser des outils de productivité, des logiciels et des techniques telles que l'organisation et l'analyse de données, la composition de textes, de musique et de multimédias, la création d'ordinogrammes par codage, ainsi que de nouveaux produits ou processus dans des environnements numériques. De plus, les élèves développent davantage et appliquent les compétences, la littératie et la numératie.

²⁸ Voir le *Cadre stratégique pour l'apprentissage et la technologie* (Alberta Education, 2013).

Architecture et conception du curriculum provincial de la maternelle à la 12^e année (programmes d'études)

Ce *Cadre directeur* établit l'orientation commune, les principes et les normes qui guident l'élaboration du curriculum provincial et il précise les caractéristiques qui sont communes à tous les programmes d'études. La direction commune, les principes et les normes créent une architecture ²⁹ et une conception ³⁰ communes qui apportent de la constance à l'ensemble des matières.

L'architecture et la conception communes, le langage commun et l'approche commune pour l'élaboration des résultats d'apprentissage facilitent la planification des enseignants dans chaque matière et d'une matière et d'un niveau scolaire à l'autre. Ils facilitent aussi l'enseignement interdisciplinaire, les expériences d'apprentissage transdisciplinaires des élèves et le perfectionnement professionnel. En somme, l'architecture et la conception communes facilitent la mise en œuvre plus efficace, plus équitable et simultanée du curriculum provincial en anglais et en français partout dans la province.

L'architecture et la conception communes permettent de faire en sorte que chaque matière reste axée sur les compétences, la littératie et la numératie; qu'elle soutienne l'inclusion, le pluralisme et la diversité; qu'elle intègre les cultures et perspectives francophones; et qu'elle inclue les cultures et perspectives des Premières Nations, Métis et Inuits afin de promouvoir l'éducation pour la réconciliation avec les Premières Nations, Métis et Inuits.

Curriculum provincial : Architecture et conception

L'architecture et la conception consistent dans l'organisation systématique et logique des composantes communes de tous les futurs programmes d'études provinciaux de la maternelle à la 12^e année pour toutes les matières.

Le schéma suivant décrit l'agencement des composantes communes :

Cadre directeur

(Préambule au curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année)

Introduction à chaque matière de la maternelle à la 12^e année

Portée et séquence de chaque matière de la maternelle à la 12^e année

Notions clés, questions directrices, et connaissances conceptuelles et procédurales

Résultats d'apprentissage des matières

^{29 «} Architecture » désigne l'agencement systématique et logique des composantes communes du curriculum provincial de la maternelle à la 12e année.

³⁰ La « conception » explique les relations entre les composantes précisées dans l'architecture du curriculum provincial. C'est l'application cohérente des principes et des normes pour développer les portées et séquences (comprenant les notions clés les questions directrices, et les connaissances conceptuelles et procédurales) ainsi que les résultats d'apprentissage.

L'architecture et la conception communes prennent appui sur une plateforme numérique en constante évolution et appelée actuellement « application numérique pour l'élaboration du curriculum » (AÉC). L'AÉC fournira un accès « à guichet unique » au curriculum provincial. Une fois que cette application sera développée au complet, l'AÉC permettra également aux enseignants d'accéder aux ressources d'apprentissage et d'enseignement et aux évaluations.

Les sections suivantes traitent chaque composante commune du curriculum provincial M à 12.

Cadre directeur (Préambule au curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année)

Le préambule au curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année (pages 3 à 11) définit la vision pour élèves et les valeurs des élèves, et décrit la nature de l'apprentissage et de l'apprenant. Il reflète également la politique et les engagements du gouvernement par rapport au pluralisme et à la diversité, à l'inclusion, aux expériences et perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et aux cultures et perspectives francophones.

Le préambule établit l'orientation (soit les fondements philosophiques, législatifs et politiques) pour l'ensemble du curriculum provincial. Il précise les caractéristiques communes (pages 13 à 23) qui apportent de la constance à la conception et à l'élaboration du curriculum dans toutes les matières par l'application des principes et des normes et une approche commune pour l'élaboration des résultats d'apprentissage.

En tant que document servant de fondement à l'élaboration du curriculum, le *Cadre directeur* constitue le préambule à l'ensemble du curriculum provincial M à 12 de l'Alberta.

Introduction à chaque matière de la maternelle à la 12^e année

L'introduction à chaque matière décrit l'esprit et la nature de la matière ainsi que la façon dont elle est organisée, mise en pratique et appliquée dans la vie réelle. L'introduction souligne la fonction principale de la matière et elle décrit la place de cette matière dans l'éducation des élèves de la maternelle à la 12^e année. L'introduction présente également la raison d'être de la matière en indiquant pourquoi elle est enseignée, comment elle répond actuellement aux besoins des élèves et comment elle y répondra à l'avenir.

L'introduction à chaque matière décrit aussi de quelle manière :

- la matière permet de comprendre les rôles et les contributions des groupes linguistiques, culturels et ethniques au Canada et la façon dont elle appuie les élèves dans la réalisation d'une compréhension équilibrée des perspectives sociales, culturelles, politiques, économiques et environnementales qui façonnent l'Alberta et sa relation avec le reste du Canada et du monde;
- la matière répond aux besoins des divers apprenants en leur permettant d'accéder au contenu de la matière, de l'exprimer et de l'explorer en fonction de la nature de l'apprentissage et de l'apprenant;
- la matière porte sur le rôle, l'importance et les effets des contributions faites par les cultures et les perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans des domaines se rapportant à la matière, et sur la façon dont la matière met en valeur le savoir traditionnel, les expériences, les langues et les façons de connaître des peuples autochtones;

- la matière porte sur le rôle, l'importance et les effets des contributions faites à la matière par les francophones, en présentant des personnages marquants, des récits, des idées et des histoires dans des contextes locaux et mondiaux;
- les compétences sont développées dans le cadre de la matière, en décrivant sa nature unique et le rôle qu'elle joue dans le développement de toutes les compétences ou de certaines d'entre elles, et la façon dont ces compétences aident à approfondir la compréhension de la matière et à faciliter la participation accrue de l'élève;
- la matière offre des occasions de développer davantage, de renforcer et d'améliorer la littératie et la numératie.

En somme, l'introduction à la matière vise à ce que celle-ci fasse partie intégrante de la vision pour élèves et des valeurs des élèves, et qu'elle réponde de façon constante aux besoins, à l'identité culturelle et aux perspectives de l'élève.

Portée et séquence de chaque matière de la maternelle à la 12^e année

Notions clés, questions directrices, et connaissances conceptuelles et procédurales

La portée et séquence de chaque matière de la maternelle à la 12^e année donne un aperçu du continuum de l'apprentissage d'un niveau scolaire à l'autre. Le terme « portée » fait référence à l'étendue et à la profondeur des apprentissages à effectuer dans une matière et le terme « séquence » désigne l'agencement progressif des apprentissages, leur présentation et leur caractère cumulatif qui soutient leur acquisition. Les portées et séquences se composent des notions clés, des questions directrices associées à celles-ci, ainsi que des connaissances conceptuelles et procédurales.

De plus, la portée et séquence de chaque matière de la maternelle à la 12^e année reflète une compréhension de la nature de l'apprentissage et de l'apprenant et elle soutient l'inclusion, le pluralisme et la diversité, l'éducation pour la réconciliation avec les Premières Nations, Métis et Inuits, et les cultures et perspectives francophones.

La portée et séquence de chaque matière de la maternelle à la 12^e année illustre également l'approfondissement des connaissances et de la compréhension d'un niveau scolaire à l'autre et elle assure l'alignement horizontal et vertical des notions clés, des questions directrices connexes et des connaissances conceptuelles et procédurales qui sont propres à la matière. Les portées et séquences rendent possibles l'alignement planifié de matières et la création de liens entre elles, de sorte à permettre des possibilités d'apprentissage interdisciplinaires, le cas échéant.

Notions clés et questions directrices 31

Les **notions clés**, qui prennent la forme d'énoncés généraux, servent à encadrer certaines compréhensions propres à la matière qui ont de la valeur pour l'élève et la société et de l'importance pour la matière. Elles peuvent s'étendre sur l'ensemble du curriculum M à 12, ou être particulières à un niveau scolaire ou à un groupe de niveaux scolaires. Certaines peuvent être communes à des matières différentes. Les notions clés servent de contexte aux questions directrices et aux résultats d'apprentissage, ce qui en crée la pertinence. En voici un exemple : Les lois canadiennes confirment les droits individuels et collectifs des personnes et favorisent la cohésion sociale en reconnaissant la diversité des personnes vivant au Canada.

Les **questions directrices** découlent des notions clés et elles encadrent un ou plusieurs résultats d'apprentissage. Elles mettent les élèves au défi et les incitent à réfléchir, et elles sont rédigées à un niveau scolaire approprié. Lorsqu'une notion clé s'étend sur plusieurs niveaux scolaires, c'est la question directrice qui permet de déterminer le niveau scolaire qui s'applique. Cette même question guide la sélection des connaissances conceptuelles ou procédurales qui seront développées dans le ou les résultats d'apprentissage ³². En voici un exemple : *Comment les divers groupes de personnes au Canada ont-ils connu la discrimination par les gouvernements et comment ces groupes et gouvernements ont-ils réagi?*

Résultats d'apprentissage des matières

Les résultats d'apprentissage de chaque matière découlent de la portée et séquence, qui comporte les questions directrices, et définissent selon la matière et le niveau scolaire les connaissances conceptuelles et procédurales que les élèves doivent acquérir. Les connaissances conceptuelles se composent de concepts concrets et abstraits, tandis que les connaissances procédurales se composent de techniques, de stratégies et de processus.

Les résultats d'apprentissage sont formés en intégrant les connaissances conceptuelles et procédurales propres à la matière à une ou plusieurs compétences transdisciplinaires sélectionnées, car les compétences ne peuvent être acquises dans le vide et ne sont significatives que lorsqu'elles s'intègrent à des connaissances propres à la matière. Par conséquent, les résultats d'apprentissage permettent le développement et l'application des connaissances conceptuelles et procédurales propres à la matière ainsi que des compétences de façon simultanée.

Les *notions clés*, qui prennent la forme d'énoncés généraux, captent les connaissances conceptuelles et procédurales pertinentes et importantes de la matière qui font partie du curriculum. Elles peuvent s'étendre sur un ou plusieurs niveaux scolaires. Elles créent la cohérence du curriculum de la maternelle à la 12^e année, « verticalement » dans une matière d'un niveau scolaire à l'autre et « horizontalement » d'une matière à l'autre dans le même niveau scolaire.

Les *connaissances durables*, qui sont composées de deux concepts reliés par un verbe, se basent sur les *Common Core State Standards* (National Governors Association Center for Best Practices, 2010), et sont principalement utilisées par les enseignants en vue de concevoir ce qui sera enseigné.

De même, les *questions directrices* de l'Alberta et les *questions indispensables* de McTighe et Wiggins (2004) diffèrent également par leur fonction. Les *questions directrices* définissent les paramètres pour le développement des connaissances conceptuelles et procédurales faisant partie d'un résultat d'apprentissage. Les *questions indispensables* sont conçues pour encadrer des « objectifs d'apprentissage » pour une « norme de contenu. » Elles consistent en un outil pédagogique utilisé par les enseignants pour stimuler la curiosité et la participation des élèves dans le cadre de l'enseignement prévu.

³² Le terme « résultat d'apprentissage » décrit ce que les élèves sont censés connaitre et comprendre, être en mesure de faire et mettre en application après l'achèvement d'un processus planifié d'expériences d'apprentissage.

L'intégration des connaissances et des compétences permet aux élèves d'être en mesure non seulement d'acquérir des connaissances, mais aussi de les appliquer et d'établir des liens entre ce qui se trouve à l'intérieur ou l'extérieur de la matière et ce qui se passe à l'intérieur ou l'extérieur de l'école. Pour avoir un curriculum provincial pertinent qui répond aux besoins des élèves, il faut dépasser la notion d'« apprendre » pour arriver à « apprendre à faire ». Les compétences sont donc choisies avec soin par Alberta Education afin d'assurer l'équilibre des compétences abordées dans une matière et un niveau scolaire afin de faciliter leur utilisation par les enseignants.

Le curriculum provincial montre les liens qui existent entre les résultats d'apprentissage et les progressions pertinentes en littératie et en numératie. Les progressions sont sélectionnées et déterminées par Alberta Education pour indiquer la littératie et la numératie que les élèves utiliseront, développeront et renforceront en visant les résultats d'apprentissage, et pour faciliter l'utilisation qu'en font les enseignants.

Résultats d'apprentissage : 1. Résultat d'apprentissage = connaissances conceptuelles et (ou) procédurales + compétence(s) 2. Résultat d'apprentissage = connaissances conceptuelles et (ou) procédurales + compétence(s) 3. Résultat d'apprentissage = connaissances conceptuelles et (ou) procédurales + compétence(s) en numératie

Les résultats d'apprentissage amènent, et donc appuient, le développement simultané des connaissances conceptuelles et procédurales propres à la matière, des compétences, de la littératie et de la numératie.

Le curriculum (les programmes d'études) renforcera donc la littératie, la numératie et les compétences. Les indicateurs des compétences ainsi que les progressions en littératie et en numératie visent à aider les enseignants à appuyer l'apprentissage des élèves.

Le curriculum provincial aura dans toutes les matières une architecture et une conception communes pour assurer une plus grande cohérence de la maternelle à la 12^e année, tout en soutenant et en renforçant les compétences, la littératie et la numératie. De façon significative, l'architecture et la conception communes permettront aux enseignants d'appliquer plus facilement et plus rapidement leur jugement professionnel lors de la planification et de l'enseignement séparés ou conjugués des matières, tout en améliorant l'expérience d'apprentissage globale des élèves. Les enseignants auront plus de flexibilité pour répondre aux besoins d'apprentissage de chaque élève dans des environnements d'apprentissage inclusifs où la diversité est valorisée et où chaque élève se sent accueilli, entouré, respecté et protégé.

Annexe A: Normes pour l'élaboration du curriculum provincial de la maternelle à la 12^e année³³, ainsi que des ressources d'apprentissage et d'enseignement et des évaluations

Les normes pour l'élaboration du curriculum ainsi que des ressources d'apprentissage et d'enseignement et des évaluations s'appuient sur les principes et établissent des exigences et des spécifications qui sont utilisées de façon constante par les concepteurs du curriculum, les partenaires et les parties prenantes pour faire en sorte que le curriculum provincial corresponde au but en fonction duquel il a été conçu. L'utilisation de normes par les concepteurs du curriculum est nécessaire pour que les buts et les objectifs du curriculum provincial M à 12 de l'Alberta, tels que définis par le *Ministerial Order on Student Learning* (#001/2013) (arrêté ministériel sur les résultats d'apprentissage des élèves n° 001/2013), soient atteints.

Les normes suivantes s'appliquent de façon holistique à l'ensemble des matières. Elles se composent des normes visant le curriculum en tant que produit, ainsi que des normes visant l'élaboration du curriculum en tant que processus. La numérotation des normes et l'ordre de présentation des énoncés ne revêtent pas d'importance particulière. Les normes sont toutes d'importance égale. Les normes pour le curriculum provincial s'appliqueront également aux ressources d'apprentissage et d'enseignement.

Normes pour le curriculum provincial (programmes d'études)

Inclusion, accessibilité et équité

Norme 1 : Le curriculum est conçu de sorte à permettre des possibilités d'apprentissage qui sont équitables, inclusives et accessibles à tous les élèves de l'Alberta ³⁴.

- Le curriculum est conçu pour répondre aux divers besoins d'apprentissage de tous les élèves.
- Le curriculum est accessible et disponible dans des formats numériques et imprimés pour permettre l'apprentissage selon un horaire et à un rythme flexibles dans des environnements d'apprentissage variés.
- Le curriculum est rédigé de sorte à permettre la création d'occasions d'apprentissage qui répondent aux besoins particuliers des élèves, y compris ceux qui ont besoin d'un soutien pédagogique ciblé ou individualisé.
- Les élèves francophones en Alberta ont accès à de riches expériences d'apprentissage linguistiques et culturelles permettant à chaque individu d'apprécier son identité grâce à un curriculum qui est adapté et non traduit directement, le cas échéant.
- Le curriculum est rédigé de façon à créer des occasions d'intégrer les façons de connaître des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

³³ Le curriculum consiste dans les cours et les programmes d'études de la maternelle à la 12^e année (M à 12) élaborés par Alberta Education et prescrits par le ministre de l'Éducation.

Pour l'application de ces normes, le terme « élèves » désigne tous les apprenants inscrits au système d'éducation de l'Alberta du préscolaire à la 12^e année.

Perspectives multiples et diversité

- Norme 2 : Le curriculum intègre de multiples perspectives diverses reflétant notre société pluraliste, ainsi que les rôles et responsabilités importants des citoyens de l'Alberta dans des contextes provinciaux, nationaux et internationaux.
 - Le curriculum appuie les élèves dans la réalisation d'une compréhension équilibrée des perspectives sociales, culturelles, politiques, économiques et environnementales qui façonnent l'Alberta et sa relation avec le reste du Canada et du monde.
 - Le curriculum intègre ou reflète la diversité des élèves de l'Alberta et de la société en tenant compte des contextes historiques et contemporains, du sexe, de l'origine ethnique, de la culture, des croyances et d'autres traits personnels distinctifs.
 - Le curriculum permet aux élèves de devenir des citoyens actifs, éthiques et responsables, capables de prendre des décisions éclairées et de contribuer de manière significative à l'essor de leur famille et de leur communauté locale et mondiale.
- Norme 3 : Le curriculum intègre des façons de connaître et des perspectives diverses des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans des contextes historiques et contemporains.
 - Les connaissances traditionnelles, les expériences, les langues et les cultures des Premières Nations, Métis et Inuits sont mises en évidence dans des résultats d'apprentissage significatifs, pertinents et authentiques.
 - Le curriculum comprend l'histoire des Premières Nations, Métis et Inuits, y compris celle des pensionnats (écoles résidentielles) et leurs séquelles, les traités et les diverses contributions des Premières Nations, Métis et Inuits à l'Alberta et au Canada.
- Norme 4 : Le curriculum intègre les diverses perspectives des francophones vivant en Alberta, au Canada et dans le monde entier dans des contextes historiques et contemporains.
 - Le curriculum intègre et respecte les expériences et perspectives uniques des francophones.

Portée, séquence et résultats d'apprentissage complets appropriés pour le stade de développement des élèves

Norme 5 : Le curriculum convient au stade de développement des élèves, il est rédigé dans un langage clair et concis pour son public cible et il comprend des résultats d'apprentissage observables et mesurables.

- Le curriculum présente une portée et séquence qui est cohérente de la maternelle à la 12^e année et équilibrée entre le contenu obligatoire des matières – y compris des connaissances conceptuelles et procédurales qui permettent aux élèves de progresser vers des cours et des programmes plus exigeants en passant d'un niveau scolaire à l'autre – et des occasions d'apprentissage axées sur les élèves qui leur permettent d'approfondir leurs apprentissages.
- Les résultats d'apprentissage dans le curriculum énoncent des actions appropriées au stade développemental que les élèves doivent accomplir, et ils sont rédigés à la voix active.
- Les résultats d'apprentissage sont rédigés de sorte à pouvoir être observés ou mesurés, quantitativement ou qualitativement, de sorte à permettre le rapport des progrès, du développement ou du rendement des élèves.
- Les résultats d'apprentissage de chaque niveau scolaire sont en nombre suffisant pour englober la profondeur et l'étendue du contenu de la matière et, le cas échéant, pour inclure la terminologie propre à la matière et familière aux enseignants, qui sont le public cible.
- Les ressources d'apprentissage et d'enseignement et les évaluations provinciales s'alignent sur les résultats d'apprentissage présentés dans le curriculum et elles sont rédigées dans un langage clair qui convient aux élèves et qui peut être compris par la communauté élargie.

Norme 6 : Le curriculum est rédigé de façon à faciliter le développement holistique des élèves.

- Le curriculum indique clairement les relations qui existent entre les concepts à l'intérieur de chaque matière et d'une matière à l'autre, au moyen d'une sélection de contenu qui fournit aux élèves des occasions de résumer des idées connexes, de mettre en application les connaissances acquises et de créer des liens entre les expériences d'apprentissage passées, présentes et futures.
- Le curriculum offre aux élèves des occasions de se développer au fil du temps et dans des domaines d'apprentissage interconnectés : intellectuel, physique, social, spirituel et affectif.

Norme 7 : Le curriculum met clairement en évidence l'appui de la littératie et de la numératie dans chaque matière et d'une matière à l'autre.

- Les résultats d'apprentissage sont conçus pour appuyer le développement des habiletés en littératie et en numératie dans chaque matière et d'une matière à l'autre.
- Les évaluations et les ressources d'apprentissage et d'enseignement s'alignent sur les progressions en littératie et en numératie.

Norme 8 : Le curriculum met clairement en évidence les compétences dans chaque matière et d'une matière à l'autre.

- Le curriculum est conçu pour offrir aux élèves des occasions d'explorer, de développer et de mettre en application des compétences dans chaque matière et d'une matière à l'autre, à un degré où elles sont observables et mesurables.
- Les indicateurs des compétences indiquent les caractéristiques d'une compétence que les élèves explorent, développent et démontrent en visant les résultats d'apprentissage dans chaque matière. La démonstration des indicateurs des compétence varie selon le niveau scolaire, la matière ou le contexte.

Évaluations

Norme 9 : Les évaluations, qu'elles soient provinciales ou conçues pour la salle de classe, ont une fonction évidente, elles sont justes et elles répondent aux divers besoins d'apprentissage des élèves (les évaluations provinciales sont complémentaires aux observations quotidiennes des enseignants et à l'évaluation en classe, elles ne les remplacent pas).

- Les évaluations des élèves sont accessibles et elles mesurent le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage qui sont présentés dans le curriculum approuvé par la province.
- Les ressources d'enseignement et d'apprentissage comprennent des évaluations élaborées pour permettre la collecte de preuves variées du rendement des élèves pendant une certaine période de temps, pour mesurer le degré auquel les élèves sont capables d'appliquer ce qu'ils ont appris et pour orienter, éclairer et appuyer les apprentissages à venir.
- Les soutiens pour l'évaluation en classe, y compris des ressources d'apprentissage et d'enseignement, sont équitables pour tous les élèves.
- Les soutiens pour l'évaluation en classe, y compris des ressources d'apprentissage et d'enseignement, sont rédigés de sorte à être transparents aux yeux de toutes les personnes concernées (p. ex. élèves, parents, enseignants, éducateurs) en ce qui a trait aux éléments évalués, à la méthode choisie, aux normes de rendement utilisées pour décrire l'apprentissage et à l'utilisation des résultats obtenus.

Norme 10 : Les évaluations provinciales comportent un rapport décrivant l'apprentissage et le rendement des élèves.

- Les renseignements tirés de l'évaluation aident à orienter et à améliorer l'enseignement offert aux élèves.
- Les renseignements tirés de l'évaluation garantissent aux Albertains que le système éducatif répond aux besoins des élèves, qu'il atteint les objectifs fixés par le *Ministerial Order on Student Learning (#001/2013)* (arrêté ministériel sur les résultats d'apprentissage des élèves n° 001/2013) et qu'il maintient les normes provinciales partout en Alberta.
- Les examens en vue du diplôme valident le niveau de rendement individuel des élèves dans certains cours de niveau 30.

Normes pour les processus d'élaboration du curriculum provincial

Processus uniformes d'élaboration et de revue

Norme 11 : Un curriculum de qualité est élaboré et revu régulièrement afin d'assurer une amélioration continue en utilisant des processus constants, tels que décrits dans les trois phases interreliées de l'Alberta : former, élaborer, mettre en œuvre.

- Le curriculum est élaboré au moyen de l'emploi et de l'application d'une architecture et d'une conception qui sont communes à toutes les matières de la maternelle à la 12^e année.
- Les processus de l'élaboration du curriculum sont conçus pour faire en sorte que les programmes d'études, les évaluations et les ressources d'apprentissage et d'enseignement s'alignent les uns sur les autres et qu'ils soient complémentaires.
- Les concepteurs du curriculum déterminent la façon dont la littératie, la numératie et les compétences sont reliées aux résultats d'apprentissage de chaque matière.
- Le curriculum est élaboré et accessible sur une plateforme numérique; il peut être imprimé pour aider les enseignants et les concepteurs du curriculum à l'utiliser dans des environnements d'apprentissage variés.
- Le processus de développement du curriculum mobilise des parties prenantes, y compris des experts de matières tels que les enseignants, les professeurs au postsecondaire et d'autres éducateurs, les parents, les élèves, le grand public en Alberta, le secteur de l'industrie, et notamment les communautés francophones et les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits.
- Le curriculum est élaboré et mis en œuvre simultanément en français et en anglais.
- Le curriculum est mis en œuvre en tant que processus continu de collaboration, renforçant ainsi les capacités des parties prenantes de façon constante.

Norme 12 : Le curriculum fait l'objet d'une revue au cours d'un cycle de 48 mois pour vérifier son exactitude, son actualité et sa pertinence.

- Une revue des composantes du curriculum aura lieu au moins une fois dans les 48 mois suivant sa mise en œuvre afin de permettre l'intégration d'améliorations et de mises à jour fondées sur la recherche et la rétroaction des utilisateurs sur le terrain et des experts de matières.
- Une revue est effectuée chaque fois que de nouveaux éléments significatifs ou d'actualité entrainent la modification du contenu d'une matière.

Annexe B: Compétences

Les compétences sont des ensembles de connaissances, d'habiletés et d'attitudes que les élèves acquièrent et appliquent pour réussir dans les apprentissages, le monde du travail et la vie quotidienne. Elles sont axées sur des aspects de l'apprentissage qui s'appliquent dans chaque matière et d'une matière à l'autre. Le curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année favorise l'élaboration des compétences suivantes, qui sont l'expression allégée des compétences énoncées dans le *Ministerial Order on Student Learning (#001/2013)* (arrêté ministériel sur les résultats d'apprentissage des élèves n° 001/2013) :

La pensée critique La communication La résolution de problèmes La collaboration

La gestion de l'information La citoyenneté culturelle et mondiale

La créativité et l'innovation Le développement et le bienêtre personnels

Descriptions et indicateurs des compétences³⁵

Les descriptions des compétences donnent un aperçu des caractéristiques clés de chaque compétence. Elles décrivent de façon holistique les attitudes, les habiletés et les connaissances associées à chaque compétence.

Les indicateurs des compétences précisent les aspects particuliers de chaque compétence qui sont transférables entre matières et contextes. Les indicateurs des compétences :

- précisent l'envergure de chaque compétence;
- aident les enseignants à déterminer quels aspects d'une compétence sont évidents dans les résultats d'apprentissage, les expériences d'apprentissage ou les évaluations;
- décrivent des comportements cognitifs, affectifs ou psychomoteurs afin d'aider à déterminer les situations où une compétence peut être utilisée ou développée.

Les enseignants peuvent utiliser un ou plusieurs indicateurs pour déterminer les situations qui permettent de développer une compétence particulière. L'ordre dans lequel les indicateurs sont présentés ne revêt pas d'importance particulière.

La pensée critique consiste dans l'emploi d'un raisonnement et de critères pour conceptualiser, évaluer ou synthétiser des idées. Les élèves évaluent leur raisonnement pour l'améliorer. Ils remettent en question les suppositions derrière les pensées, les croyances ou les actions. Les élèves valorisent l'honnêteté, l'équité et l'ouverture d'esprit.

Indicateurs:

- remettre en question et analyser les faits, les affirmations ou les suppositions;
- appliquer des approches raisonnées ou des critères pertinents pour conceptualiser, analyser ou porter des jugements;
- réfléchir au raisonnement qui sous-tend les pensées, les croyances ou les actions, et l'évaluer;
- synthétiser des pensées et de l'information pour découvrir ou approfondir des connaissances;
- faire preuve d'intégrité intellectuelle, d'équité et d'ouverture d'esprit.

à la 12^e année (Programmes d'études) (juin 2017)

³⁵ Government of Alberta, 2016a.

La résolution de problèmes consiste dans la sélection de stratégies et de ressources pour passer de ce qui est connu à ce qui est recherché. Les élèves analysent les situations, créent des plans d'action et mettent des solutions en œuvre. Ils évaluent des options et leurs conséquences. Les élèves abordent les défis avec créativité, flexibilité et détermination.

Indicateurs:

- déterminer ce qui est connu et ce qui est recherché pour clarifier un problème;
- explorer des stratégies de résolution de problèmes à l'aide d'information, de ressources ou de critères pertinents;
- évaluer des choix pour générer des façons de procéder;
- évaluer les effets éventuels des solutions potentielles pour pouvoir mettre en œuvre la solution la plus viable:
- relever les défis avec créativité, flexibilité et détermination.

La gestion de l'information consiste dans l'organisation et l'emploi de l'information à des fins précises. Les élèves accèdent à l'information provenant de sources numériques et non numériques variées, ils l'interprètent, ils l'évaluent et ils la partagent. Leurs façons d'utiliser et de communiquer l'information sont éthiques et efficaces. La fiabilité, la validité et l'intégrité de l'information leur tiennent à cœur.

Indicateurs:

- accéder à de l'information provenant de sources numériques et non numériques variées;
- synthétiser ou organiser des renseignements multiples pour améliorer ou clarifier la compréhension;
- évaluer l'authenticité, la fiabilité ou la validité de l'information pour pouvoir l'interpréter ou l'utiliser de façon appropriée;
- utiliser, échanger ou stocker l'information de façon efficace et éthique.

La créativité et l'innovation consistent dans la génération d'idées et leur application à la création de quelque chose de valeur. Les élèves reconnaissent des possibilités d'appliquer des idées autrement. Ils sont ouverts aux idées, ils jouent avec des idées, ils prennent des risques et s'adaptent aux conditions changeantes. Les élèves font preuve d'optimisme, d'initiative et d'ingéniosité.

Indicateurs:

- reconnaitre des occasions et imaginer des possibilités d'appliquer des idées de nouvelles façons;
- jongler avec des idées, du matériel ou des processus ou les explorer pour créer du neuf;
- évaluer et adapter des idées, du matériel ou des processus pour réagir à la rétroaction ou à de nouvelles conditions;
- faire preuve d'initiative, d'ingéniosité et de persévérance au moment de transformer des idées en actions, en produits ou en services.

La communication consiste dans l'échange d'idées au moyen de messages oraux, écrits ou non verbaux. Les élèves participent à des échanges structurés et informels avec les autres. Ils considèrent les effets de la culture, du contexte et du vécu sur les messages. Les élèves font preuve de respect, d'empathie et de responsabilité en communiquant avec autrui.

Indicateurs:

- clarifier le but ou l'intention d'un message en fonction du public, du contexte ou de la culture;
- tenir compte des perspectives, des sentiments et des expériences des autres au moment d'établir des compréhensions communes;
- décoder et interpréter des idées ou de l'information communiquées dans des formats verbaux ou non verbaux;
- exprimer des idées ou des concepts en utilisant un langage, des conventions ou des protocoles appropriés;
- faire preuve de respect, d'empathie et de responsabilité en communiquant avec autrui.

La collaboration consiste à travailler avec d'autres vers un objectif commun. Les élèves participent, échangent des idées et partagent des responsabilités. Ils respectent les opinions différentes et cultivent des relations positives. Les élèves sont capables de s'adapter et ils sont prêts à faire des compromis et contents de recevoir les contributions des autres.

Indicateurs:

- partager les responsabilités et appuyer les autres afin d'atteindre un but commun;
- faire preuve de sensibilité à l'égard de divers contextes, publics ou cultures en travaillant avec les autres;
- manifester un esprit de réciprocité et de confiance en échangeant des idées ou en partageant des rôles;
- valoriser la flexibilité, le compromis et les contributions des autres afin de favoriser des relations de travail positives.

La citoyenneté culturelle et mondiale consiste à entrer activement en rapport avec des systèmes culturels, environnementaux, politiques ou économiques. Les élèves tiennent compte des perspectives des Premières Nations, métisses, inuites, francophones ou autres en s'engageant dans des causes locales ou mondiales. Ils défendent la dignité et le bienêtre des personnes et des communautés. Les élèves valorisent l'équité et la diversité, et ils croient en leur capacité à faire une différence.

Indicateurs:

- tenir compte des perspectives diverses au moment d'examiner les interactions entre les communautés et les systèmes culturels, environnementaux, politiques ou économiques;
- analyser différentes façons de prendre des décisions dans des systèmes culturels, environnementaux, politiques ou économiques;
- faire preuve de citoyenneté responsable en posant des actions qui contribuent à la santé et à la durabilité des communautés;
- évaluer les répercussions des décisions ou des actions sur la dignité et le bienêtre des personnes ou des communautés;
- valoriser l'équité et la diversité et croire que l'on peut faire une différence.

Le développement et le bienêtre personnels consistent dans la gestion d'aspects émotionnels, intellectuels, physiques et spirituels de la vie. Les élèves se fixent des objectifs d'apprentissage, de carrière ou de bienêtre et ils s'efforcent de les atteindre. Ils misent sur leurs forces pour développer des champs d'intérêt, des habiletés et des talents. Les élèves sont réfléchis, ingénieux et optimistes et ils s'efforcent d'atteindre l'excellence personnelle.

Indicateurs:

- déterminer ses champs d'intérêt, ses valeurs ou ses habiletés pour se fixer des objectifs d'apprentissage, de carrière ou de vie;
- explorer, choisir ou adapter des stratégies et des ressources qui appuient le développement personnel dans la vie, à l'école ou dans les cheminements de carrière;
- faire des choix ou prendre des mesures afin de promouvoir la sécurité et le bienêtre de soi-même ou des autres;
- tisser des relations saines pour favoriser le développement et le bienêtre personnels de soi-même et des autres;
- faire preuve d'optimisme, de flexibilité ou de résilience en s'adaptant à de nouvelles situations et aux transitions.

Références

Cette liste contient seulement les ressources citées dans ce document.

- Amadio, M. 2013, A Rapid Assessment of Curricula for General Education Focusing on Cross-Curricular Themes and Generic Competences or Skills, Genève, Bureau international de l'éducation de l'UNESCO, http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002259/225939e.pdf.
- Ananiadou, K. et M. Claro. 2009, « 21st Century Skills and Competences for New Millennium Learners in OECD Countries », *OECD Education Working Papers*, no 41, Paris, OCDE, http://dx.doi.org/10.1787/218525261154.
- Assemblée des Premières Nations. S. d., *Une déclaration des Premières Nations*, http://www.afn.ca/fr/a-proposapn/une-declaration-des-premieres-nations.
- Baroody, A., Y. Feil et A. Johnson. 2007, « An Alternative Reconceptualization of Procedural and Conceptual Knowledge », *Journal for Research in Mathematics Education*, vol. 38, no 2 (mars), p. 115–131.
- Bristow, S. et S. Patrick. 2014, *An International Study in Competency Education: Postcards from Abroad*, Vienna (VA), International Association for K–12 Online Learning, http://www.inacol.org/wp-content/uploads/2015/03/CW-An-International-Study-in-Competency-Education-Postcards-from-Abroad-October-2014.pdf.
- Centre de santé Inuulitsivik. 2016, « Le peuple inuit », *Activités et culture*, http://www.inuulitsivik.ca/activites-et-culture/le-peuple-inuit.
- Christensen, N. et J. Lane. 2016, *Know, Do, Understand: Development of Competencies in Canada's Schoolchildren*, Calgary, Canada West Foundation, http://cwf.ca/wp-content/uploads/2016/03/HCP KnowDoUnderstand Report MARCH2016-2.pdf.
- Commission européenne. 2012, *Developing Key Competences at School, in Europe: Challenges and Opportunities for Policy*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/145EN.pdf.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. 2015, *Ce que nous avons retenu : Les principes de la vérité et de la réconciliation*, http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Principes de la verite et de la reconciliation.pdf.
- Cultural Survival. S. d., « Who are Indigenous Peoples? », https://www.culturalsurvival.org/who-are-indigenous-peoples.
- Gouvernement du Canada. 1982, *Charte canadienne des droits et libertés*, partie I de la *Loi constitutionnelle* de 1982, annexe B de la *Loi de 1982 sur le Canada* (R.-U.).
- Government of Alberta. 1997, *Norme de qualité de l'enseignement régissant la prestation de base en Alberta*, arrêté ministériel (n° 016/97), Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/3227598/normequalite016 97.pdf.
- Government of Alberta. 2000, *School Act* (RSA 2000, cS-3), Edmonton, Alberta Queen's Printer, http://www.qp.alberta.ca/documents/Acts/s03.pdf.
- Government of Alberta. 2007, *Primary Programs Framework for Teaching and Learning (Kindergarten to Grade 3): Guiding Principles*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/563580/guidingprinc2007.pdf.

- Government of Alberta. 2012, *Education Act* (cE-0.3), Edmonton, Alberta Queen's Printer, http://www.qp.alberta.ca/documents/Acts/e00p3.pdf.
- Government of Alberta. 2013, *Ministerial Order on Student Learning (#001/2013)*, Edmonton, Alberta Education, http://education.alberta.ca/department/policy/standards/goals.aspx.
- Government of Alberta. 2015a, Ébauche révisée des principes directeurs pour l'élaboration du curriculum (document inédit), Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2015b, Ébauche révisée des progressions en littératie et en numératie (document inédit), Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2015c, *Guide de l'éducation : Préscolaire à 12^e année*, 2015–2016, Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2016a, *Les compétences : Descriptions, indicateurs et exemples*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/3273116/competences_ensemble_descriptions_2016-09.pdf.
- Government of Alberta. 2016b, Ébauche révisée des normes pour l'élaboration du curriculum (document inédit), Edmonton, Alberta Education.
- Government of Ontario. 2016, 21st-Century Competencies: Foundation Document for Discussion, Phase 1: Towards Defining 21st-Century Competencies for Ontario, Toronto, Ontario Ministry of Education, http://www.edugains.ca/resources21CL/About21stCentury/21CL 21stCenturyCompetencies.pdf.
- Hinton, C. et K. Fischer. 2010, « Learning from the Developmental and Biological Perspective », dans H. Dumont, D. Istance et F. Benavides (dir.), *The Nature of Learning: Using Research to Inspire Practice*, Paris, OCDE.
- Organisation des Nations Unies. S. d., *Qui sont les autochtones?*, Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, https://www.un.org/development/desa/indigenous-peoples-fr/.
- Istance, D. et H. Dumont. 2010, « Future Directions for Learning Environments in the 21st Century », dans H. Dumont, D. Istance, et F. Benavides (dir.), *The Nature of Learning: Using Research to Inspire Practice*, Paris, OCDE.
- McTighe, J. et G. Wiggins. 2004, *Understanding by Design Professional Development Workbook*, Alexandria (VA), Association for Supervision and Curriculum Development.
- Métis Nation of Alberta. 2016, Who is Métis?, http://albertametis.com/metis-rights/who-is-metis/.
- National Governors Association Center for Best Practices, Council of Chief State School Officers. 2010, *Common Core State Standards*, Washington (D.C.), NGA Center and CCSSO.
- Wiggins, G. et J. McTighe. 1998, *Understanding by Design*, Alexandria (VA), Association for Supervision and Curriculum Development.

Bibliographie

- Cette liste contient toutes les ressources consultées pendant l'élaboration de ce document, qu'elles y soient citées ou non. Pour la liste des ressources citées, voir « Références » (page 33).
- Adam, S. 2004, Using Learning Outcomes: A Consideration of the Nature, role, Application and Implications for European Education of Employing "Learning Outcomes" at the Local, National and International Levels, Édimbourg, Scottish Executive, http://www.gov.scot/resource/doc/25725/0028779.pdf.
- Adler, M. 1982, The Paideia Proposal: An Educational Manifesto, New York, MacMillan.
- Alberta Teachers' Association. 2010, *The Courage to Choose: Emerging Trends and Strategic Possibilities for Informed Transformation in Alberta Schools 2010–2011*, Edmonton, Alberta Teachers' Association, http://www.teachers.ab.ca/SiteCollectionDocuments/ATA/Publications/Research/PD-86-11c The Courage to Choose.pdf.
- Alberta Teachers' Association. 2012, *A Great School for All: Transforming Education in Alberta*, Edmonton, Alberta Teachers' Association, http://www.teachers.ab.ca/SiteCollectionDocuments/ATA/
 https://www.teachers.ab.ca/SiteCollectionDocuments/ATA/
 https://www.teachers.ab.ca/
 https://www.teachers.ab.ca/
 <a hr
- Amadio, M. 2013, A Rapid Assessment of Curricula for General Education Focusing on Cross-Curricular Themes and Generic Competences or Skills, Genève, Bureau international de l'éducation de l'UNESCO, http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002259/225939e.pdf.
- Ananiadou, K. et M. Claro. 2009, « 21st Century Skills and Competences for New Millennium Learners in OECD Countries », *OECD Education Working Papers*, nº 41, Paris, Éditions OCDE, http://dx.doi.org/10.1787/218525261154.
- Armstrong, D. 2003, Developing and Documenting the Curriculum, Boston, Allyn and Bacon.
- Assemblée des Premières Nations. S. d., *Une déclaration des Premières Nations*, http://www.afn.ca/fr/a-proposapn/une-declaration-des-premieres-nations.
- Assembly of First Nations. S. d., *A declaration of First Nations*, http://www.afn.ca/en/about-afn/a-declaration-of-first-nations.
- Baroody, A., Y. Feil et A. Johnson. 2007, « An Alternative Reconceptualization of Procedural and Conceptual Knowledge », *Journal for Research in Mathematics Education*, vol. 38, n° 2 (mars), p. 115–131.
- Barron, B. et L. Darling-Hammond. 2010, « Prospects and Challenges of Inquiry-Based Approaches to Learning », dans H. Dumont, D. Istance et F. Benavides (dir.), *The Nature of Learning: Using Research to Inspire Practice*, Paris, OCDE.
- Behar, L. 1994, *The Knowledge Base of the Curriculum: An Empirical Analysis*, New York, University Press of America.
- Bernal, J. D. 1971, Science in History, vol. 4, Cambridge (MA), MIT Press.
- Bestor, A. 1953, *Educational Wastelands: The Retreat from Learning in our Public Schools*, Champaign (IL), University of Illinois Press.

- Bristow, S. et S. Patrick. 2014, *An International Study in Competency Education: Postcards from Abroad*, Vienna (VA), International Association for K–12 Online Learning, http://www.inacol.org/wp-content/uploads/2015/03/CW-An-International-Study-in-Competency-Education-Postcards-from-Abroad-October-2014.pdf.
- Canadian Council on Learning. 2007, Redefining How Success is Measured in First Nations, Inuit and Métis Learning, Report on Learning in Canada 2007, Ottawa, Canadian Council on Learning.
- Carr, J. et D. Harris. 1993, Getting it Together, Boston, Allyn and Bacon.
- Center for Applied Special Technology. 2011, *Universal Design for Learning Guidelines Version* 2.0, Wakefield (MA), Center for Applied Special Technology.
- Centre de santé Inuulitsivik. 2016, « Le peuple inuit », *Activités et culture*, http://www.inuulitsivik.ca/activites-et-culture/le-peuple-inuit.
- Christensen, N. et J. Lane. 2016, Know, Do, Understand: Development of Competencies in Canada's Schoolchildren, Calgary, Canada West Foundation, http://cwf.ca/wp-content/uploads/2016/03/HCP_KnowDoUnderstand_Report_MARCH2016-2.pdf.
- Commission européenne. 2012, Developing Key Competences at School, in Europe: Challenges and Opportunities for Policy, EACEA, Eurydice Report, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/145EN.pdf.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. 2015, *Ce que nous avons retenu : Les principes de la vérité et de la réconciliation*, http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Principes de la verite et de la reconciliation.pdf.
- Cook, R. et R. Doll. 1973, The Elementary School Curriculum, Boston, Allyn and Bacon.
- Counts, G. 1932, Dare the Schools Build a New Social Order?, New York, World Book.
- Cultural Survival. S. d., « Who are Indigenous Peoples? », https://www.culturalsurvival.org/who-are-indigenous-peoples.
- Davis, B., D. Sumara et R. Luce-Kapler. 2008, *Engaging Minds: Changing Teaching in Complex Times*, New York, Routledge.
- De Corte, E. 2010, « Historical Developments in the Understanding of Learning », dans H. Dumont, D. Istance, et F. Benavides (dir.), *The Nature of Learning: Using Research to Inspire Practice*, Paris, OCDE.
- Dewey, J. 1916, Democracy and Education, New York, MacMillan.
- Dewey, J. 1933, *How We Think: A Restatement of the Relation of Reflective Thinking to the Education Process*, Chicago, Henry Regnery.
- Dumont, H., D. Istance et F. Benavides. 2010, « Executive Summary », dans H. Dumont, D. Istance et F. Benavides (dir.), *The Nature of Learning: Using Research to Inspire Practice*, Paris, OCDE.
- English, F. 1992, Deciding What to Teach and Test, Thousand Oaks (CA), Corwin Press.
- Fink, L. 2003, Creating Significant Learning Experiences: An Integrated Approach to Designing College Courses, New York, Jossey-Bass.
- Freire, P. 1970, *Pedagogy of the Oppressed*, New York, Herder and Herder.
- Gagné, R. et L. Briggs. 1974, Principles of Instructional Design, New York, Holt, Rinehart and Winston.

- Gatherer, W. 1989, Curriculum Development in Scotland, Edinburgh, Scottish Academic Press.
- Glass, K. 2012, *Mapping Comprehensive Units to the ELA Common Core Standards, K-5*, Thousand Oaks (CA), Corwin Press.
- Gouvernement du Canada. 1982, *Charte canadienne des droits et libertés*, partie I de la *Loi constitutionnelle* de 1982, annexe B de la *Loi de 1982 sur le Canada* (R.-U.).
- Government of Alberta. 1987, Essential Concepts, Skills and Attitudes for Grade 12 (Second Draft), Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 1997a, *Norme de qualité de l'enseignement régissant la prestation de base en Alberta*, arrêté ministériel (nº 016/97), Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/3227598/normequalite016_97.pdf.
- Government of Alberta. 1997b, *Teaching Quality Standard Applicable to the Provision of Basic Education in Alberta*, Ministerial Order (#016/97), Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/1626523/english-tqs-card-2013 3.pdf.
- Government of Alberta. 2000, *School Act* (RSA 2000, cS-3), Edmonton, Alberta Queen's Printer, http://www.qp.alberta.ca/documents/Acts/s03.pdf.
- Government of Alberta. 2005, *Our Words, Our Ways: Teaching First Nations, Métis and Inuit Learners*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/3615876/our-words-our-ways.pdf.
- Government of Alberta. 2006, *Nos mots, nos façons : Enseigner aux apprenants des Premières nations, des Métis et des Inuits*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/1626601/pnmi_mots_facons.pdf.
- Government of Alberta. 2007a, *Primary Programs Framework for Teaching and Learning (Kindergarten to Grade 3): Guiding Principles*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/563580/guidingprinc2007.pdf.
- Government of Alberta. 2007b, *Primary Programs Framework for Teaching and Learning (Kindergarten to Grade 3): Introduction*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/656568/intro.pdf.
- Government of Alberta. 2007c, *Programme d'études sociales de la maternelle à la 12^e année*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/teachers/program/socialstudies/programs/.
- Government of Alberta. 2009a, *Kindergarten to Grade 6 Science Program of Studies (draft)*, Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2009b, *Setting the Direction Framework*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/1082136/sc_settingthedirection_framework.pdf.
- Government of Alberta. 2011, *Walking Together: First Nations, Métis and Inuit Perspectives in Curriculum*, Edmonton, Alberta Education, http://www.learnalberta.ca/content/aswt/.
- Government of Alberta. 2012a, *Education Act* (cE-0.3), Edmonton, Alberta Queen's Printer, http://www.qp.alberta.ca/documents/Acts/e00p3.pdf.
- Government of Alberta. 2012b, From Knowledge to Action: Shaping the Future of Curriculum Development in Alberta, Edmonton, Alberta Education, https://archive.education.alberta.ca/media/6808607/knowledge_action.pdf.

- Government of Alberta. 2013a, *Cadre stratégique pour l'apprentissage et la technologie*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/apprendre-avec-la-technologie/aperçu/.
- Government of Alberta. 2013b. *Learning and technology policy framework*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/1046/learning-and-technology-policy-framework-web.pdf.
- Government of Alberta. 2013c, *Ministerial Order on Student Learning (#001/2013)*, Edmonton, Alberta Education, http://education.alberta.ca/department/policy/standards/goals.aspx.
- Government of Alberta. 2015a, *Compétences et indicateurs des compétences* (document inédit), Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2015b, *Competencies and competency indicators* (document inédit), Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2015c, *Curriculum Development: For a Better Future for All Our Kids* (document inédit), Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2015d, Ébauche révisée des principes directeurs pour l'élaboration du curriculum (document inédit), Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2015e, Ébauche révisée des progressions en littératie et en numératie (document inédit), Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2015f, *Education Business Plan 2015–18*, Edmonton, Alberta, https://education.alberta.ca/media/159439/alberta-education-business-plan-2015-18.pdf.
- Government of Alberta. 2015g, *Guide de l'éducation : Préscolaire à 12^e année*, 2015-2016, Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2015h, *Guide to education: ECS to Grade 12*, 2015–2016, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/1626501/guide_to_ed_school_act_2015-june-4-with-active-links.pdf.
- Government of Alberta. 2015i, *Guiding Voices: A Curriculum Development Tool for Inclusion of First Nation, Métis and Inuit Perspectives Throughout Curriculum*, Edmonton, Alberta Education, http://www.learnalberta.ca/content/fnmigv/index.html.
- Government of Alberta. 2015j, *Plan d'activités 2015-2018*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/371181/alberta-éducation-plan-dactivités-2015-2018.pdf .
- Government of Alberta. 2015k, *Programs of Study Design: Elements, Components and Relationships* (document inédit), Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2015l, *Revised draft guiding principles for curriculum development* (document inédit), Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2015m, *Revised draft literacy and numeracy progressions* (document inédit), Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2016a, *Les compétences : Descriptions, indicateurs et exemples*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/3273116/competences_ensemble_descriptions_2016-09.pdf.
- Government of Alberta. 2016b, Ébauche révisée des normes pour l'élaboration du curriculum (document inédit), Edmonton, Alberta Education.

- Government of Alberta. 2016c, Lignes directrices en matière de pratiques exemplaires: Créer des environnements d'apprentissage qui respectent les diverses orientations sexuelles, identités de genre et expressions de genre, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/3069599/lignes_directrices_2016.pdf.
- Government of Alberta. 2016d, *Revised draft standards for curriculum development* (document inédit), Edmonton, Alberta Education.
- Government of Alberta. 2016e, *Streamlined expression of competencies: Descriptions, indicators and examples*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/3115412/competency-descriptions-indicators-and-examples-approved.pdf.
- Government of Australia. 2008, *Melbourne Declaration on Educational Goals for Young Australians*, Melbourne, Ministerial Council on Education, Employment, Training and Youth Affairs, http://www.curriculum.edu.au/verve/resources/National Declaration on the Educational Goals for Young Australians.pdf.
- Government of Australia. 2013a, *Curriculum Design Paper*, *Version 3.1*, Sydney, Australian Curriculum, Assessment and Reporting Authority, https://acaraweb.blob.core.windows.net/resources/07-04-Curriculum Design Paper version 3-1 June 2012.pdf.
- Government of Australia. 2013b, *General Capabilities in the Australian Curriculum*, Sydney, Australian Curriculum, Assessment and Reporting Authority, http://www.australiancurriculum.edu.au/generalcapabilities/pdf/overview.
- Government of Australia. S. d. a, *Foundation to Year 10 Curriculum: Science*, Sydney, Australian Curriculum, Assessment and Reporting Authority, http://www.australiancurriculum.edu.au/science/curriculum/f-10.
- Government of Australia. S. d. b, *Literacy-Learning Continuum*, Sydney, Australian Curriculum, Assessment and Reporting Authority, http://v7-5.australiancurriculum.edu.au/generalcapabilities/literacy/continuum.
- Government of Australia. S. d. c, *Senior Secondary Curriculum: Physics, Unit 1*, Sydney, Australian Curriculum, Assessment and Reporting Authority, <a href="http://www.australiancurriculum.edu.au/seniorsecondary/science/physics/curriculum/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondary/seniorsecondar
- Government of Australia. S. d. d, *Senior Secondary Curriculum: Physics, Unit 3*, Sydney, Australian Curriculum, Assessment and Reporting Authority, <a href="http://www.australiancurriculum.edu.au/seniorsecondary/science/physics/curriculum/seniorsecondary/science/physics/curriculum/seniorsecondary/seniorsecondary/science/physics/curriculum/seniorsecondary/science/physics/curriculum/seniorsecondary/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physics/science/physi
- Government of British Columbia. 2008, *Making Space: Teaching for Diversity and Social Justice Throughout the K–12 Curriculum*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, http://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/making_space/makingSpace_full.pdf.
- Government of British Columbia. 2013, Exploring Curriculum Design: Transforming Curriculum and Assessment, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://www.bced.gov.bc.ca/irp/docs/exp_curr_design.pdf.
- Government of British Columbia. 2014a, *Curriculum Redesign Update*, hiver, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/pdf/Curriculum Redesign Update Winter.pdf.
- Government of British Columbia. 2014b, *Curriculum Redesign Update*, printemps, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/pdf/curriculum_redesign_update.pdf.

- Government of British Columbia. 2015a, *Aboriginal Worldviews and Perspectives in the Classroom: Moving Forward*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://www.bced.gov.bc.ca/abed/awp_moving_forward.pdf.
- Government of British Columbia. 2015b, *Communication*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/competencies/communication.
- Government of British Columbia. 2015c, *Core competencies*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/competencies.
- Government of British Columbia. 2015d, *Creative Thinking*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/competencies/creative_thinking.
- Government of British Columbia. 2015e, *Critical Thinking*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/competencies/critical thinking.
- Government of British Columbia. 2015f, *Curriculum Redesign: Frequently Asked Questions*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/faq.pdf.
- Government of British Columbia. 2015g, *Curriculum Redesign: What's New? What's the Same?*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/redesign.pdf.
- Government of British Columbia. 2015h, *Introduction to British Columbia's Redesigned Curriculum*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/curriculum.gov.bc.ca/sites/pdf/curriculum.gov.bc.ca/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/sites/si
- Government of British Columbia. 2015i, *Personal Awareness and Responsibility*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/competencies/personal-awareness-responsibility.
- Government of British Columbia. 2015j, *Positive Personal and Cultural Identity*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/competencies/ppci.
- Government of British Columbia. 2015k, *Social Responsibility*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/competencies/social-responsibility.
- Government of British Columbia. S. d. a, *Aboriginal Education*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/pdf/aboriginal education bc.pdf.
- Government of British Columbia. S. d. b, *Graduation Years Curriculum: Proposed Directions*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/pdf/GradYrCurriculumDirections.pdf.
- Government of British Columbia. S. d. c, *Learning Standards and Flexible Learning Environments*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.c
- Government of British Columbia. S. d. d, *References Relevant to BC's Curriculum and Assessment Transformation*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/pdf/references.pdf.
- Government of British Columbia. S. d. e, *Student Supports*, Victoria (BC), British Columbia Ministry of Education, https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/pdf/student_supports.pdf.

- Government of Canada. 1982, Canadian Charter of Rights and Freedoms, Constitution Act, Part I, RSC 1985, app. II, nº 44.
- Government of Ireland. 2003, *Junior Certificate: Science Syllabus (Ordinary Level and Higher Level)*, Dublin, National Council for Curriculum and Assessment, http://www.curriculumonline.ie/getmedia/7fc1db67-cd62-4be3-a4b6-ca0c88556e5e/JCSEC23 Science syllabus.pdf.
- Government of Ireland. 2014, *Key Skills of Junior Cycle*, Dublin, National Council for Curriculum and Assessment.
- Government of Ireland. S. d., *Physical Education: Overview: Course*, Dublin, National Council for Curriculum and Assessment, http://www.curriculumonline.ie/Junior-cycle/Short-Courses/Physical-Education/Overview-Course.
- Government of Manitoba. 2010, Engaging Middle Years Students in Learning: Transforming Middle Years Education in Manitoba, Winnipeg, Manitoba Education, http://www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/support/my_foundation/full_doc.pdf.
- Government of New Zealand. 2007a, *Purpose and Scope*, Wellington, Ministry of Education, http://nzcurriculum.tki.org.nz/The-New-Zealand-Curriculum/Purpose-and-scope.
- Government of New Zealand. 2007b, *The Education Act and the Curriculum*, Wellington, Ministry of Education, http://nzcurriculum.tki.org.nz/The-New-Zealand-Curriculum/The-Education-Act-and-the-curriculum.
- Government of New Zealand. 2007c, *The New Zealand Curriculum*, Wellington, Ministry of Education, http://nzcurriculum.tki.org.nz/The-New-Zealand-Curriculum.
- Government of New Zealand. 2007d, *Vision*, Wellington, Ministry of Education, http://nzcurriculum.tki.org.nz/The-New-Zealand-Curriculum/Vision.
- Government of Ontario. 2016, 21st-Century Competencies: Foundation Document for Discussion, Phase 1: Towards Defining 21st-Century Competencies for Ontario, Toronto, Ontario Ministry of Education, http://www.edugains.ca/resources21CL/About21stCentury/21CL_21stCenturyCompetencies.pdf.
- Government of Singapore. 2007, *Science Syllabus: Lower Secondary, Express/Normal (Academic)*, Singapour, Ministry of Education, http://www.moe.gov.sg/education/syllabuses/sciences/files/science-lower-secondary-2008.pdf.
- Government of Sweden. 2013, *Curriculum for the Upper Secondary School*, Stockholm, Ministry of Education and Research, http%3A%2F%2Fwww5.skolverket.se%2Fwtpub%2Fws%2Fskolbok%2Fwpubext%2Ftrycksak%2FBlob%2Fpdf2975.pdf%3Fk%3D2975.
- Government of the United States of America. 1983, *A Nation at Risk: The Imperative for Educational Reform*, Washington, National Commission on Excellence in Education.
- Hinton, C. et K. Fischer. 2010, « Learning from the Developmental and Biological Perspective », dans H. Dumont, D. Istance et F. Benavides (dir.), *The Nature of Learning: Using Research to Inspire Practice*, Paris, OCDE.
- Holmes, B. et M. McLean. 1989, The Curriculum: A Comparative Perspective, Londres, Unwin Hyman.
- Hutchins, R. 1963, A Conversation in Education, Santa Barbara (CA), Fund for the Republic.

- Inuulitsivik Health Centre. 2016, « Who are the Inuits? », *Northern life and Inuit culture*, http://www.inuulitsivik.ca/northern-life-and-inuit-culture/who-are-the-inuits.
- Istance, D. et H. Dumont. 2010, « Future Directions for Learning Environments in the 21st Century », dans H. Dumont, D. Istance, et F. Benavides (dir.), *The Nature of Learning: Using Research to Inspire Practice*, Paris, OCDE.
- Kircher, E. 1974, « Philosophy of Education: Directive Doctrine or Liberal Discipline? », dans J. Park (dir.), *Selected Readings in the Philosophy of Education*, New York, MacMillan.
- Knight, G. 2008, *Issues and Alternatives in Educational Philosophy*, 4^e éd., Berrien Springs (MI), Andrews University Press.
- Leithwood, K. 2008, Characteristics of High Performing School Districts: A Review of Empirical Evidence, Edmonton, College of Alberta School Superintendents, http://o.b5z.net/i/u/10063916/h/Communications/CASS_Research_Paper_1_Leithwood_Characteristics_of_High_Performing_Districts.pdf.
- Leithwood, K. 2010, *Turning Around Underperforming School Systems: Guidelines for District Leaders*, Edmonton, College of Alberta School Superintendents, http://o.b5z.net/i/u/10063916/h/Communications/CASS_Research_Paper_3_Leithwood_Turning_Around_School_Systems.pdf.
- Leithwood, K., P. McAdie, N. Bascia et A. Rodrigue. 2004, *Teaching for Deep Understanding: Towards the Ontario Curriculum that We Need*, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education et Elementary Teachers' Federation of Ontario.
- Lewey, A. 1991, *National and School-Based Curriculum Development*, Paris, UNESCO, Institut international de planification de l'éducation.
- Longstreet, W. et H. Shane. 1993, Curriculum for the New Millennium, Boston, Allyn and Bacon.
- Marzano, R. 2003, What Works in Schools: Translating Research into Action, Alexandria (VA), Association for Supervision and Curriculum Development.
- McNeil, J. 1985, Curriculum: A Comprehensive Introduction, 3e éd., Boston, Little, Brown.
- McTighe, J. et G. Wiggins. 2004, *Understanding by Design Professional Development Workbook*, Alexandria (VA), Association for Supervision and Curriculum Development.
- Métis Nation of Alberta. 2016, Who is Métis?, http://albertametis.com/metis-rights/who-is-metis/.
- Miller, J. et W. Seller. 1985, Curriculum Perspectives and Practices, New York, Longman.
- Mueller, D. 1991, A Guide for Curriculum Writers, New York, University Press of America.
- National Governors Association Center for Best Practices, Council of Chief State School Officers. 2010, *Common Core State Standards*, Washington (D.C.), NGA Center and CCSSO.
- Organisation des Nations Unies. 2008, *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf.
- Organisation des Nations Unies. S. d., *Indigenous Peoples, Indigenous Voices*, Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/5session-factsheet1.pdf.
- Ornstein, A. et F. Hunkins. 2013, *Curriculum: Foundations, Principles, and Issues*, 6e éd., Upper Saddle River (NJ), Prentice Hall.

- Overgaard, V. 1990, A Handbook for Curriculum Development, Vancouver, Vancouver School Board.
- Paris, C. 1993, Teacher Agency and Curriculum Making in Classrooms, New York, Teachers College Press.
- Perkins, D. 2014, Future Wise: Educating Our Children for a Changing World, San Francisco, Jossey-Bass.
- Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation. 2011, *Principes directeurs des cadres communs découlant du PONC*, https://www.wncp.ca/french/subjectarea/projects.aspx.
- Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation. 2013, *Our Way is a Valid Way Professional Educator Resource: A WNCP Professional Development Resource for Educators*, https://education.alberta.ca/media/563981/our-way-is-a-valid-way.pdf.
- Reynolds, W. 1989, *Reading Curriculum Theory: The Development of a New Hermeneutic*, New York, Peter Lang.
- Rickover, H. 1958, « A Comparison: European vs. American Secondary Schools », *Phi Delta Kappan*, vol. 40, n° 2, p. 60–64.
- Ritchhart, R., M. Church et K. Morrison. 2011, *Making Thinking Visible: How to Promote Engagement, Understanding, and Independence for All Learners*, San Francisco, Jossey-Bass.
- Rugg, H. et A. Schumaker. 1928, The Child-Centered School, New York, World Book.
- Rychen, S. et L. Salganik. 2003, *The Definition and Selection of Key Competencies: Executive Summary*, OCDE, www.oecd.org/dataoecd/47/61/35070367.pdf.
- Scottish Government. S. d. a, *Curriculum for Excellence: Literacy Across Learning: Principles and Practice*, Livingston (R.-U.), Education Scotland, http://www.educationscotland.gov.uk/learningandteaching/learningacrossthecurriculum/responsibilityofall/literacy/principlesandpractice/index.asp.
- Scottish Government. S. d. b, *Curriculum for Excellence: Numeracy Across Learning: Principles and Practice*, Livingston (R.-U.), Education Scotland, http://www.educationscotland.gov.uk/learningandteaching/learningacrossthecurriculum/responsibilityofall/numeracy/principlesandpractice/index.asp.
- Scottish Government. S. d.c, *Our Strategic Goals*, Livingston (R.-U.), Education Scotland, http://www.educationscotland.gov.uk/about/remitandframework/strategicgoals.asp.
- Schleicher, A. 2013, *The Case for 21st-Century Learning*, OCDE, <u>www.oecd.org/general/thecasefor21st-centurylearning.htm</u>.
- Schubert, W. 1980, Curriculum Books: The First Eighty Years, New York, University Press of America.
- Schubert, W. 1986, Curriculum: Perspective, Paradigm, and Possibility, New York, MacMillan.
- Sharpes, D. 1988, Curriculum Traditions and Practices, London, Routledge.
- Shepherd, G. et W. Ragan. 1992, *Modern Elementary Curriculum*, 7^e éd., New York, Harcourt Brace Jovanovich.
- Sinclair, M., W. Littlechild et M. Wilson. 2015, *What We Have Learned: Principles of Truth and Reconciliation*, Winnipeg, Commission de vérité et réconciliation du Canada, http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Principles_2015_05_31_web_o.pdf.
- Tanner, D. et L. Tanner. 2007, Curriculum Development: Theory into Practice, 4e éd., New York, MacMillan.

- Tedesco, J., R. Opertti et M. Amadio. 2013, «The Curriculum Debate: Why is It Important Today? », *IBE Working Papers on Curriculum Issues*, nº 10, http://www.ibe.unesco.org/en/global-news-archive/single-news/news/the-curriculum-debate-why-it-is-important-today-ibe-working-papers-on-curriculum-issues-n-10-j.html.
- Thijs, A. et J. van den Akker (dir.). 2009, *Curriculum in Development*, Enschede (P.-B.), SLO (Netherlands Institute for Curriculum Development), http://www.slo.nl/downloads/2009/curriculum-in-development.pdf/.
- Tiana, A., J. Moya et F. Luengo. 2011, « Implementing Key Competences in Basic Education: Reflections on Curriculum Design and Development in Spain », *European Journal of Education*, vol. 46, n° 3, p. 307–322, 10.1111/j.1465-3435.2011.01482.x.
- Truth and Reconciliation Commission of Canada. 2015, *What we have learned: Principles of Truth and Reconciliation*, http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Principles_2015_05_31_web_o.pdf.
- United Nations. 2008, *United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples*, http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_en.pdf.
- Walberg, H. 1983, « We Can Raise Standards », Educational Leadership, vol. 41, n° 2, p. 4–6.
- Welsh Government. 2014, *Qualified for Life: An Educational Improvement Plan for 3 to 19-Year-Olds in Wales*, Cardiff, Department for Education and Skills, http://gov.wales/docs/dcells/publications/141001-qualified-for-life-en.pdf.
- Western and Northern Canadian Protocol for Collaboration in Education. 2011, *Guiding principles for WNCP curriculum framework projects*, http://www.education.gov.sk.ca/adx/aspx/adxGetMedia.aspx?DocID=7413,1429,107,81,1,Documents&MediaID=15800&Filename=Guiding Principles FEB2011.pdf.
- Wiggins, G. et J. McTighe. 1998, *Understanding by Design*, Alexandria (VA), Association for Supervision and Curriculum Development.
- Wiles, J. et J. Bondi. 2005, Curriculum Development: A Guide to Practice, 2e éd. Columbus (OH), C.E. Merrill.
- Wingo, G. 1974, Philosophies of Education: An Introduction, Lexington (MA), D. C. Heath.
- Zais, R. 1976, Curriculum Principles and Foundations, New York, Thomas Y. Crowell.

